L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 8 MARS 1868 — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE

Paraissant le Mardi et le Samedi;

Par an, $8, par semestre, $4.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle sur les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents nets la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

TARIF D'ANNONCES.

	1 mois	2 mois	3 mois	6 mois	12mo
Un carré.	$12 net.	$22 net.	$30 net	$50 net	$75 net
Deux "	22 "	38 "	50 "	80 "	125 "
Trois "	30 "	53 "	70 "	110 "	175 "
Quatre "	38 "	67 "	90 "	140 "	225 "
Cinq "	46 "	80 "	105 "	170 "	275
Six "	54 "	93 "	120 "	200 "	325 "
Sept "	60 "	105 "	135 "	230 "	375 "
Huit "	65 "	115 "	150 "	260 "	420 "
Neuf "	70 "	125 "	165 "	290 "	460 "
Dix "	75 "	135 "	180 "	320 "	500 "
Onze "	80 "	145 "	195 "	350 "	540 "
Douze "	85 "	155 "	210 "	380 "	580 "
Treize "	90 "	165 "	220 "	410 "	620 "
Quatorze	95 "	175 "	230 "	430 "	660 "
Quinze "	100 "	185 "	240 "	450 "	700 "
Trente "	175 "	330 "	450 "	750 "	1200 "

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

NOUVELLE-ORLEANS: DIMANCHE, 8 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un terrain situé dans le Premier District, dans l'îlet borné par les rues du Camp, des Magasins, Calliope et Gaiennié, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent—Aussi, à 4 1/2 heures, sur les lieux, les meubles et effets qui se trouvent dans l'arrière du Bureau situé au rez-de-chaussée de la bâtisse 63 rue Carondelet. Et à 10 1/2 heures sur les lieux, le fonds d'une distillerie.

Par H. C. Penniman, constable—à midi, au No 26 Commercial Place, une machine à coudre.

Par E. Roger & Co., à 10 heures du matin, au magasin de feu François Jacob, coin Chartres et Dumaine—Tout le stock de marchandises sèches étrangères et américaines, contenu dans ledit magasin et consistant en 750 lots de marchandises fraîches, choisies expressément pour ce marché; les besoins du détail de la ville—aussi, les installations et le bail du magasin.

Par C. E. Fortier, à 11 1/2 heures P. M., à la tête du Bassin—La goëlette Hermit, avec toutes ses voiles, etc.

Par S. Guinault, à 11 heures, à l'écurie de Jeanot, coin Bienville et du Chemin de la Métairie—25 vaches laitières, 2 chevaux, 2 charrettes à lait et la clientèle.

Par A. Felber, au No. 45 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, habillements, lingerie, chapeaux, etc.

Par Louis Stern & Bros, au No. 36 de la rue du Camp—350 caisses bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., au No. 38 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ATTENTION!!

☞ Les ventes à l'encan de demain, par le Shérif, comprennent:

A 10 heures et demie A. M., sur les lieux, Nos. 72 et 74 rue Conti, entre celles Royale et Bourbon, le fonds d'une distillerie.

A midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, une maison de résidence située rue du Camp, entre celles Calliope et Gaiennié, Premier District.

Et à 4 heures et demie P. M., sur les lieux, No 63 rue Carondelet, même district, un lot de meubles et d'effets.

Pour les détails voir aux annonces.

Cow Peas.—MM. J. C. Murphy & Cie, rue Poydras No 34, reçoivent en ce moment par le steamer Grapeshot, de Charleston, 500 boisseaux de Cow Peas qu'ils vendront à des prix très modérés.

La Convention démocratique.

La Convention démocratique d'Etat n'a pas siégé longtemps, et nous ne lui en ferions pas un reproche si elle eût accompli, pendant sa session de deux jours, la besogne pour laquelle il nous semblait qu'elle avait été convoquée, savoir : aviser aux moyens d'empêcher la ratification de la constitution radicale. Or, c'est justement ce sujet qu'on a oublié d'y traiter. On a prononcé des discours, voté des résolutions, nommé des délégués à la Convention démocratique centrale qui aura à choisir les candidats présidentiels, et même choisi le ticket électoral présidentiel de la Louisiane pour une élection qui aura lieu en novembre prochain — ce qui nous paraît un peu prématuré. Mais, quant à la question du jour, la question urgente, imminente qui nous semblait être le principal objet du mandat de la convention, on l'aurait passée sous silence si on n'avait eu occasion d'y faire allusion d'une façon incidente dans le débat soulevé par la proposition de former une liste de candidats pour les fonctions d'Etat, en vue de la prochaine élection.

Nous publions plus loin cette discussion qui n'avait pu trouver place hier dans notre compte rendu. Mais, avant d'examiner ce qu'a fait la Convention, disons que si les conservateurs de la Louisiane ont à se plaindre du résultat, ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes. Au lieu de se réunir et de s'entendre pour envoyer à cette Convention des gens de poids, représentant réellement les grands intérêts qu'il s'agit de défendre, ils sont tranquillement et suivant leur habitude, restés chez eux, laissant le champ libre aux politiciens de profession ou à de jeunes patriotes pleins d'ardeur mais à l'esprit peu pratique.

Il en est résulté qu'au lieu de voir débattre froidement et avec calme les éventualités assez graves de la situation, nous n'avons assisté qu'à des harangues fort creuses inspirées uniquement par l'esprit de parti ou remplies d'une confiance exagérée. Un des orateurs, le colonel McEnery, a bien voulu nous dire que si la Constitution était adoptée, il quitterait le pays avec sa femme et ses enfants. Il eût mieux fait de nous indiquer le moyen d'éviter un état de choses qui le pousserait à cette extrémité.

Il est vrai que nous aurons un comité central permanent qui pourra aviser, suivant les éventualités qui surgiront. Mais au lieu de définir ses pouvoirs et ses attributions, on s'est contenté de les limiter en ce qui concerne le choix de candidats aux fonctions d'Etat. Il aura seulement la faculté de convoquer une nouvelle convention s'il juge qu'il soit avantageux au parti d'avoir des candidats.

La question de savoir s'il convenait d'avoir une liste de candidats toute prête pour la prochaine élection, est, nous le reconnaissons, une question fort délicate, et il y avait de puissants arguments pour et contre. Ce qui nous console de la solution présente, c'est qu'elle nous évite des candidatures qui eussent été probablement loin d'être satisfaisantes.

Dans l'état actuel des choses, les conservateurs ne savent pas encore quelle conduite ils auront à tenir dans l'élection qui doit avoir lieu le 17 et le 18 avril prochain. D'ici à cette époque, le bill supplémentaire du Congrès sera devenu une loi, et, alors, l'abstention, au lieu d'être un moyen d'empêcher la ratification de la Constitution, sera un moyen d'en assurer l'adoption. Faudra-t-il voter ou courber la tête à l'avance devant le nouveau régime qu'inaugurera la Constitution ? S'il faut voter, n'est-il pas nécessaire de prendre dès à présent toutes les mesures propres à rendre plus égales les chances de la lutte, c'est-à-dire de s'occuper de la révision des listes électorales, révision qui ne peut commencer officiellement que quatorze jours avant l'élection et qui ne peut durer que cinq jours ! Telles sont les questions sur lesquelles nous appelons l'attention des citoyens et qui devront être prises immédiatement en considération par le comité exécutif dont la nomination a été laissée à la discrétion du président de la Convention. Les protestations, si chaudes et si éloquentes qu'elles soient, sont impuissantes contre les faits, et, malheureusement les événements se précipitent avec une rapidité inquiétante. Hâtons-nous donc d'arrêter une ligne de conduite et que tous ceux qui ont des conseils sages et pratiques à donner au peuple s'empressent de les faire entendre.

EXPOSITION MARITIME DU HAVRE.

On écrit du Hâvre que le gros œuvre de l'Exposition maritime internationale qui se tiendra au Hâvre du 1er juin au 31 octobre de cette année, est à peu près terminé.

On commence à se préoccuper de l'installation des produits divisés en cinq groupes et quarante trois classes, et qui comprendront, outre les innombrables appareils de navigation et de pêche de tous les pays civilisés, les arts et les industries de la mer en général.

Les beaux-arts occuperont une place importante dans cette exposition, dont l'une des principales curiosités sera l'Aquarium, de moitié plus grand que celui de l'Exposition universelle de Paris, et rappelant par sa décoration agreste la fameuse grotte basaltique de Fingal, en Ecosse. Des plantes marines et des poissons de toutes les latitudes seront entretenus dans ce magnifique établissement pendant toute la durée de l'Exposition.

Théâtre de l'Opéra.

Comme *La Grande Duchesse de Gerolstein* est une œuvre qui est évidemment appelée à avoir une série de représentations consécutives, nous nous proposons d'en donner un compte-rendu détaillé dans notre prochain numéro. Nous nous contenterons de dire pour aujourd'hui que c'est une pièce pétillante d'esprit d'un bout à l'autre, que la musique et le poème ont une valeur réelle. La mise en scène de cet ouvrage a été très heureusement réussie et l'exécution a été très satisfaisante à la première représentation. Nous croyons que le succès ira en grandissant à chaque représentation, car, on a dû remarquer que les pièces d'Offenbach paraissent toujours plus attrayantes après une ou deux auditions. Mademoiselle Lambelé est ravissante dans ses divers costumes de la Grande Duchesse; dans son équipement militaire du premier acte elle a un petit air de crânerie tout-à-fait séduisant. Ses couplets du Sabre de mon Père ont besoin d'être un peu mieux articulés, mais sa déclaration et sa scène de coquetterie du second acte ont été rendus avec beaucoup de charme, et sa chanson à boire a été dite avec cachet.

Chamonin fait un général Boum ébouriffant; il n'y a rien à reprendre dans la tenue, le jeu et l'accent inimitable de cet excellent comique.

M. Decré a d'excellents passages dans le rôle de Fritz, et nous sommes sûrs qu'avec son intelligence habituelle il perfectionnera lui-même ce rôle dans tous ses détails. M. Goujon a personnifié avec succès le prince Paul et a très bien chanté ses couplets. M. Rosambeau a su donner un cachet comique au baron Puck.

Nous complimenterons aussi mademoiselle Tholer qui a bien chanté et joué avec intelligence et finesse le rôle de Wanda.

A mardi quelques observations plus complètes sur la pièce et les artistes.

Aujourd'hui, dimanche, le spectacle se compose d'*Orphée aux Enfers*, qui sera joué pour la dernière fois par mademoiselle Lambelé, MM. Decré, Chamonin, etc., et des *Vivacités du Capitaine Tic*, très amusant vaudeville joué par MM. Seguin, Chamonin, Mary, Rosanbeau et mademoiselle Tholer et madame Boudro.

Demain, lundi, la seconde représentation de *La Grande Duchesse de Gerolstein*, pour le bénéfice de M. Rosambeau, qui y remplit d'une façon très amusante le rôle du baron Puck, et que ses excellents services recommandent à la bienveillance des habitués. Mardi, la troisième représentation de *La Grande Duchesse*.

Le Concert de mademoiselle Filomeno.—La salle du Théâtre-National était assez brillamment garnie, vendredi soir, pour le concert de mademoiselle Josefina Filomeno, artiste chilienne, âgée de 15 ans, et qui possède, comme instrumentiste, un talent réellement remarquable, et comme il nous a rarement été donné d'en admirer de ce côté de l'Atlantique. Bien qu'il y eût plus de monde à ce concert qu'aux deux premiers, nous eussions voulu en voir encore davantage, car tous les connaisseurs que compte la Nouvelle-Orléans auraient dû participer à l'ovation enthousiaste qu'a reçue la jeune artiste.

Comme pianiste, mademoiselle Filomeno est déjà de première force; elle exécute les morceaux les plus difficiles de Thalberg, de Weber et de Liszt avec une sûreté, une élégance et une correction irréprochables. On reconnaît dans son doigté et dans sa manière de phraser une artiste élevée à l'école des maîtres. Elle a joué la méditation de Gottschalk "Last Hope" avec un cachet qui rappelait la manière du compositeur lui-même. La merveilleuse organisation musicale de mademoiselle Filomeno se révèle tout entière dans l'art avec lequel elle sait faire chanter son violon. Rien de plus suave, de plus pur et de plus délicatement nuancé que ses andantes, on sent qu'une âme d'artiste anime cet archet que fait mouvoir une main sûre et exercée comme celle d'un maître, et qui se joue des difficultés les plus ardues avec une étonnante agilité. L'oreille de l'auditeur est constamment sous le charme, car tous les sons sont d'une justesse irréprochable, et les gammes chromatiques et les trilles sont exécutés avec une perfection qui a été toute critique. Lorsqu'avec l'âge, elle aura acquis la vigueur qui parfois fait défaut au coup d'archet, Mlle Filomeno pourra être comptée au rang des premiers violonistes du monde. Elle a été applaudie à faire crouler la salle, et tous ses morceaux de violon ont été bissés. Bien qu'elle dût être fatiguée à la fin de la soirée après avoir exécuté quatre morceaux de piano et cinq morceaux de violon, elle n'a pas hésité à jouer le "Carnaval de Venise" pour remercier le public de ses manifestations sympathiques.

Mlle Anna H....l qui a chanté deux ballades "Within a mile of Edinboro" et "Kathleen Mavourneen" s'est fait applaudir; elle a une jolie voix et chante juste. Dans son dernier morceau, elle était accompagnée par M. H. Braun, violoncelliste de talent qui a également accompagné le trio d'invocation de "Matilda" opéra de Hummel, trio chanté par Mlle A. W....n et par MM. Dubos et Von La Hache, avec un ensemble satisfaisant. Nous devons encore des compliments à M. Greuling qui a accompagné les solos de violon et les morceaux de chant avec un talent remarquable, et des remerciements à M. Von La Hache au zèle duquel a été due, en grande partie, l'organisation de cette soirée musicale.

Installations pour le gaz.—M. J. B. Moore, gazier et plombier, rue Baronne, No 84, annonce au public qu'il vend en ce moment toutes ses installations pour le gaz, au prix coûtant. Mr. J. B. Moore est connu pour l'habileté avec laquelle il ajuste les tuyaux et toutes les pièces qui concernent l'éclairage au gaz. Il a toujours en magasin les articles que nécessite ce genre d'éclairage, devenu presque universel, et il se charge de les installer et arranger dans le plus bref délai possible et aux conditions les plus raisonnables. Voyez l'annonce.

Tapis, Toiles vernies.—L'attention des acheteurs est appelée sur la vente d'un reste de stock de tapis, stores, toiles vernies, tapisserie, etc., au magasin de MM. Cohen & Pinky, rue du Canal No 181. Cette vente commencera demain lundi, 9 mars, à 10 heures du matin, par le ministère de MM. Vincent & Co.

Cigarettes.—M. F. A. Gonzales, au coin des rues Commune et Carondelet, annonce aujourd'hui dans l'ABEILLE qu'il a à vendre 15,000 paquets de cigarettes à deux paquets pour 15 cents et que l'importation de ces cigarettes de la fameuse marque "Para" de la Havane est garantie importée.

Cigares.—350,000 cigares des célèbres marques: Cabanas, Figaro, Meridiana, Excepcion et 200,000 cigares des marques non moins renommées: Cabarga, Corona, Upman, Partagas, sont à vendre par M. F. A. Gonzales, ainsi que du tabac en feuilles de la Vuelta de Abajo et des tripes d'une qualité supérieure au coin des rues Commune et Carondelet, près de la rue du Canal.

Etna Conclave.—Le Conclave Ætna No 15 de l'ordre des Sept Hommes Sages se réunira mardi soir, 10 du courant, à 7 heures, dans la salle de la loge, rue des Remparts entre St Philippe et du Maine.

LA MISE EN ACCUSATION DU PRÉSIDENT.

C'est surtout l'article 10, relatif à une prétendue conspiration du Président, ayant pour objet de s'emparer du contrôle des forces militaires de Washington, qui soulève les plus sérieuses objections de la part même des partisans de la mise en accusation. Le *Times* de New-York, que l'on ne saurait accuser de partialité envers M. Johnson, s'exprime ainsi au sujet de cet article :

"L'art. 10 accuse explicitement le Président d'avoir cherché à induire le général Emory, commandant des troupes à Washington, à violer la loi qui investit le général Grant du pouvoir d'émettre des ordres militaires. Les correspondances de Washington nous ont assez parlé la semaine dernière de cette terrible conjuration, et ceux qui ont l'habitude d'ajouter foi à toute espèce de nouvelles, sans attendre les preuves, ont dû penser que la conduite de M. Johnson dans cette affaire justifiait amplement sa condamnation prochaine.

"Le témoignage du général Emory lui-même renverse tout cet échafaudage de fantaisie. Une seule entrevue a eu lieu entre le Président et ce général, dans ces derniers temps, et cette entrevue a été sollicitée par M. Johnson. Le général donna quelques renseignements au Président sur la disposition et l'effectif des troupes stationnées dans la capitale et dans les environs, puis, pressé par M. Johnson, il montra un ordre qu'il avait reçu et qui établissait qu'aux termes de la loi, le général Grant pouvait seul donner des ordres comme commandant des troupes. M. Johnson exprima sa surprise qu'un pareil ordre eût été donné et demanda si le Président des Etats-Unis ne pouvait pas émettre aussi un ordre militaire; il dit que la loi qui lui enlevait cette prérogative était inconstitutionnelle; puis, après quelques observations insignifiantes du général Emory, il ajouta : Le but de cette loi est facile à reconnaître. Ce fut tout....

"Maintenant, pour tout esprit honnête, il ne peut y avoir qu'un jugement sur l'article 10. Nous ne pouvons nous résoudre à croire que la Chambre des Représentants permette que cet article soit présenté au Sénat."

Le *Herald*, dans un long article, fait un procès en règle au comité d'*impeachment* de la Chambre qu'il accuse d'aveuglement et de parti pris. L'article 10, qui paraît devoir être le pivot de la défense du Président, lui inspire les réflexions suivantes :

"Il est impossible à quiconque a lu la déposition du général Emory de tenir son sérieux en lisant le dixième chef d'accusation. Cela donne une idée à peu près exacte de la position dans laquelle s'est trouvé le comité, obligé, pour présenter quelque chose au Sénat, d'avoir recours à un aussi misérable expédient. En vérité, cette simple conversation entre le Président et un général, travestie par des esprits exaltés en grande conspiration de *Boum*, *Puck* et *Paul* contre la tranquillité du pauvre *Fritz*, et elle serait beaucoup plus amusante que cette fameuse affaire si l'on ne songeait que la réputation du pays est en jeu."

MOYENS DE DÉFENSE POUR LE PRÉSIDENT.

En 1861, lorsque les républicains demandaient que M. Blair fût expulsé du cabinet, la note suivante fut remise au Président Lincoln :

"La théorie de notre gouvernement, la pratique constante et uniforme est que le *Président doit être secondé par un conseil de cabinet d'accord avec lui sur les principes politiques et la politique générale*, et que toutes les mesures et nominations importantes doivent être le résultat de leurs délibérations combinées. Cette condition indispensable, *sans laquelle aucune administration ne peut prospérer*, nous pensons que le public pense avec nous, qu'elle n'existe pas en ce moment, et que, par conséquent, il faut faire les changements de personnel nécessaires pour donner au pays l'assurance de l'utilité de vue et d'action dans toutes les questions essentielles, notamment pendant la crise actuelle des affaires publiques.

"Le cabinet doit être *exclusivement composé* d'hommes d'Etat *dévoués cordialement, résolument et d'une manière inébranlable* aux principes ci-dessus mentionné."

Cette note était signée des sénateurs républicains dont suit la liste, et dont un grand nombre voteront certainement pour la condamnation du Président. Ils imputent à *crime* à M. Johnson ce qu'ils signalaient comme un *devoir* à M. Lincoln. Voici leurs noms :

Charles Sumner, Henry Wilson, du Massachusetts; Benjamin F. Wade, John Sherman, de l'Ohio; Preston King, Ira Harris, de New-York; Daniel Wilmot, Edgar Cowan, de la Pennsylvanie; L. N. M. Morrill, W. P. Fessenden, du Maine; James Dixon, L. S. Foster, du Connecticut; Salomon Foot, Jacob Collamer, du Vermont; David R. Clark, John P. Hale, du New-Hampshire; H. B. Anthony, du Rhode Island; Zachariah Chandler, du Michigan; O. H. Browning, Lyman Trumbull, de l'Illinois; James Harlan, James W. Grimes, de l'Iowa; S. P. Pomeroy, du Kansas; J. R. Doolittle, T. O. Howe, du Wisconsin.

Une grande partie de ces signataires vont s'unir pour prononcer la condamnation de M. Johnson, ce qui prouvera au monde que celui-ci est victime de la persécution d'un parti politique ennemi dépourvu de conscience. Ces hommes sans scrupule, pour expulser un membre du cabinet, s'appuient sur une doctrine déterminée, et, faisant volte-face, complète, arguent d'une doctrine qui est juste le contre-pied de la précédente, pour faire entrer un autre membre dans le cabinet. Les droits présidentiels n'ont pas varié depuis 1861, à moins que la Constitution ne devienne tantôt chair tantôt poisson, suivant les caprices ou les nécessités du parti républicain.

(*Courrier des Etats Unis*).

Convention Démocratique d'Etat

SÉANCE DU 6 MARS.

Dans la séance du 6 mars, la résolution additionnelle suivante proposée par M. Jonas, a été adoptée :

"*Résolu* Que nous reconnaissons dans Andrew Johnson, Président des Etats-Unis, un ami du peuple et un défenseur courageux de ses droits et de ses libertés sous la Constitution. Bien que dans la grande lutte qu'il soutient pour maintenir la Constitution contre les empiètements du Congrès, il n'ait eu d'autre appui que sa conviction profonde du droit et le sentiment de son devoir, cependant dans la grande réaction qui s'opère actuellement dans chaque section de l'Union, nous voyons une réalisation de sa confiance élevée dans le peuple, et nous nous engageons à le soutenir jusqu'à ce que la citadelle qu'il défend si héroïquement ait été réparée dans toutes ses brèches, et assurée dans toutes ses défenses, telles que les ont établies nos pères."

M. Blackman, de Claiborne, désirant connaître le sentiment de la convention sur la question de former une liste de candidats d'Etat, fait une motion dans ce sens et demande à l'ex gouverneur Wickliffe d'exprimer ses vues sur ce sujet.

M. Wickliffe répond qu'il croit qu'il y a beaucoup à dire pour et contre et qu'il vaut mieux laisser cette question de côté. L'hon. N. D. Coleman, de Madison, parle dans le même sens.

La convention adopte une motion pour la réorganisation du comité central exécutif d'Etat. Le président de la convention est autorisé à nommer les membres de ce comité qui se composera de 25 membres de la ville, et de deux de chaque autre paroisse. Le président fera partie du comité. Neuf membres constitueront un quorum.

L'ordre du jour appelle une résolution, présentée par M. Cronan, portant qu'il est inopportun dans l'état actuel des affaires, que la Convention nomme des candidats aux fonctions d'Etat pour la prochaine élection, et ajoutant que l'autorité de faire ces nominations sera déléguée au comité central d'Etat, en laissant à sa discrétion la faculté d'exercer cette autorité ou non.

Cette résolution a été déposée sur le bureau.

M. Blackman, de Claiborne, se prononce en faveur de la formation d'une liste de candidats par la Convention, bien qu'il soit opposé à la constitution proposée. Mais il peut arriver que cette constitution soit imposée au peuple, et il vaut mieux, en pareil cas, tâcher d'élire des hommes honnêtes et sages aux places.

Le colonel McEnery s'oppose à la proposition. La nomination de candidats, dit-il, serait un endossement implicite des actes de reconstruction du Congrès, et des principes que la Convention a fait faire ressortir à l'Etat. Il ne faut pas que l'attention des citoyens conservateurs soit détournée de la grande œuvre qui est devant eux—l'œuvre de défaire la Constitution. La Convention a fait tout ce qu'elle avait à faire—l'organisation du parti démocrate dans l'Etat et l'élection de délégués à la Convention nationale. Quel citoyen respectable consentirait à voir son nom placé en concurrence avec ceux des candidats radicaux dans une lutte pour un emploi sous une Constitution que nous abhorrons et que nous méprisons ? Il ne croit pas qu'il y ait un homme respectable dans l'Etat qui consente à occuper un emploi sous cette Constitution.

Pour sa part il signerait plutôt son arrêt de mort, et si la Constitution devenait la loi organique de l'Etat, il emmènerait sa femme et ses enfants et quitterait son pays.

La motion de M. Blackman a été déposée sur le bureau.

M. Bozonier, d'Orléans, a présenté la résolution suivante :

"S'il est plus tard jugé nécessaire, à aucun moment, de nommer un ticket d'Etat, dans aucun cas le comité central d'Etat n'aura le pouvoir de faire ces nominations.

"*Résolu* Que le comité aura le pouvoir de convoquer une convention, quand cela sera nécessaire, pour s'assembler et élire les dits candidats."

M. Mills, de la paroisse Assomption, parle en faveur de la résolution, mais il est rappelé à l'ordre au moment où il discute le mérite des deux tickets radicaux.

M. Brigham, de Morehouse, présente les arguments puissants en faveur de la nomination de candidats par la Convention.

M. Muse, d'Est Feliciana, parle dans le même sens et soutient que pour faire repousser la Constitution, il est nécessaire d'avoir des candidats qui formeront le noyau d'une organisation active. Tout ce que la Convention a fait ne servira à rien si on n'a pas de candidats.

M. Race, d'Orléans, s'oppose aux nominations.

Si la Constitution est adoptée, elle sera adoptée par les votes radicaux, et si ce parti a assez de voix pour ratifier la Constitution, il en aura assez pour élire ses candidats. Donc si la Constitution est adoptée, la défaite des démocrates est certaine. De plus il faudra faire des nominations dans chaque paroisse, et aulieu de voir les conservateurs unis comme un seul homme pour repousser la Constitution, nous aurons une foule de candidats dont l'intérêt personnel sera opposé au rejet de la Constitution.

M. Eustis dénonce la tentative faite pour engager la Convention à nommer des candidats, comme une tentative pour créer une mutinerie dans le camp démocrate. Il reprend l'argument de M. Race. Devons-nous tenter des hommes pour qu'ils désertent nos rangs ? va-t-on nommer des candidats pour les placer dans l'absurde position de voter pour eux mêmes tout en votant contre la Constitution ? De plus, il y a une division dans le parti radical et elle devient de plus en plus tranchée, si on nomme des candidats démocrates les deux fractions pourront croire utile de se réunir.

La résolution de M. Bozonier est adoptée par une forte majorité. La Convention s'ajourne *sine die*.

L'Empereur et la loi sur la presse.—Nous lisons dans les Echos parlementaires de la *France* :

On nous transmet les détails les plus intéressants sur la part très active, quoique indirecte, que l'empereur prend à la discussion de la loi sur la presse. Sa Majesté est tenue, heure par heure, au courant des incidents de la séance. Elle reçoit fréquemment M. le président Schneider, et, tous les matins, M. le ministre d'Etat et M. le ministre de l'intérieur vont prendre aux Tuileries les impressions du souverain sur les débats de la veille.

Sa Majesté se préoccupe beaucoup des articles renvoyés à la commission et cherche, de son côté, des solutions aux questions pendantes, qu'elle transmet aux membres du cabinet, afin d'inspirer l'attitude qu'ils auront à tenir, dans la commission d'abord, devant la Chambre ensuite.

Ces renseignements ne surprendront pas ceux qui connaissent la sollicitude du chef de l'Etat pour les grands intérêts du pays. Mais, alors qu'il s'agit de la question de la presse, cette sollicitude prend un caractère particulier, car on sait que l'empereur lui même s'honore d'être écrivain.

Espagne.—On écrit de Madrid le 9 janvier :

Le Congrès des Députés a rejeté la proposition du député Polo sur une réforme électorale permettant à l'opposition d'assurer à ses membres les plus importants un siége à la Chambre.

Le conseil de guerre de Madrid juge en ce moment 26 officiers et sous-officiers, parmi lesquels 8 sont en fuite, qui étaient de garde au ministère de l'intérieur le 22 juin 1866. Lesdits officiers et sous-officiers reçurent tous un grade plus élevé pour avoir ce jour-là combattu l'insurrection; il paraît que plus tard l'autorité a acquis la preuve de leur complicité.

Un service funèbre a été célébré à Séville, le 4 de ce mois, à la mémoire du duc de Tétuan. La foule était immense. LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Montpensier assistaient à cette solennité. La duchesse était en grand deuil, le duc portait l'uniforme de capitaine général. Les autorités de la ville s'étaient abstenues, mais on remarquait dans la foule des hommes appartenant à tous les partis politiques.

Le choléra fait décidément des ravages à Tanger et à Tétuan : de grandes précautions sont prises pour empêcher l'invasion du fléau par les côtes de l'Océan ou de la Méditerranée.

Je vous ai parlé déjà de l'excessive mortalité constatée à Barcelone dans ces derniers temps : durant le mois de janvier, il y a eu dans cette ville 900 décès, chiffre énorme sur une population de moins de 200 mille habitants. C'est plus de 4 1/2 pour 100 annuel.

On ne sait à quoi attribuer cet excès dans le chiffre des décès, surtout quand il est bien prouvé qu'il n'y a en ce moment en Espagne aucune épidémie.

A Madrid, également, l'état sanitaire laisse beaucoup à désirer, et les hôpitaux sont tellement encombrés que les couloirs ont dû servir de salles à recevoir les malades.

—Le ministre de la guerre vient de faire suspendre la fabrication des fusils Chassepot. Une arme plus perfectionnée serait à l'étude et dépasserait les effets déjà, cependant très appréciables du fusil Chassepot.

Billets de Ville.

Nous publions ci-dessous une proclamation du maire Heath sur la dépréciation de notre circulation municipale. Le maire produit avec raison les mêmes arguments que la presse tout entière a déjà fait valoir contre une dépréciation dont rien ne justifie l'étendue. Il est certain que les billets de ville seront rachetés dans toute leur valeur dénominative. C'est donc une duperie que de se laisser aller à une panique qui profite au courtage seul. Soyons plus sensés et comprenons mieux nos intérêts. Ayons confiance et nous ne perdrons rien. La proclamation du maire serait meilleure si elle ne contenait pas une attaque contre des hommes qui n'ont qu'un tort, celui de n'être pas de son parti. Cette attaque est souverainement injuste, et nous condamnons le sentiment qui l'a inspiré. Voici, du reste, la proclamation qui est rassurante pour ce qui concerne la circulation de nos billets municipaux :

Proclamation.

Nouvelle-Orléans, 7 mars 1868.

Aux citoyens de la Nouvelle-Orléans.

La récente dépréciation de notre circulation de ville a causé de grandes souffrances aux classes laborieuses et pauvres de notre population, et a sérieusement entravé le commerce de détail de la ville, spécialement dans les marchés publics. Cela m'inspire une grande sollicitude et motive cette proclamation. Et, j'exprime solennellement, par la présente, l'opinion qu'il n'existe aucune bonne cause pour cette dépréciation de nos billets de ville et pour l'alarme qui a été créée. Quelques simples faits justifieront mon assertion. Le total de la dette de la ville de la Nouvelle-Orléans est, en chiffres ronds, de 14 millions de piastres seulement ; c'est moins que ce que doit toute autre ville de la même grandeur dans les Etats-Unis. Ces 14 millions comprennent le montant de la circulation de ville, qui est seulement de 4 millions de piastres, attendu que cette circulation a été réduite d'un demi-million depuis le 1er novembre 1867.

Maintenant pour la garantie de ces 4 millions chaque maison, chaque magasin et pied de terre dans les limites incorporées de la Nouvelle-Orléans, d'une valeur de plus de 100 millions, (suivant l'assessement), est engagé pour le rachat de cette circulation, et le trésorier de ville m'informe que le montant des billets diminue rapidement au lieu d'augmenter, comme cela a été faussement avancé.

Les causes de la dépréciation de la circulation des billets ville ne sont pas difficiles à déterminer. Il m'est très connu qu'une classe d'hommes, désappointés dans leurs aspirations politiques, a cherché à nuire au crédit de la ville et à perdre ainsi le gouvernement actuel de la cité, et que cette classe est décidée à ruiner la ville si elle ne peut la gouverner.

Et l'on ne peut déguiser le fait que ces hommes artificieux ont opéré sur les craintes de nos vendeurs des halles et des marchands en détail pour réaliser leurs misérables combinaisons contre le pauvre. Il est aussi également vrai qu'il y a une nombreuse classe d'hommes dont la tâche, dans chaque ville, est de favoriser les fluctuations de circulation et qui amasse de grandes fortunes. Je ne puis non plus m'empêcher d'exprimer l'opinion que la récente répudiation des billets d'Etat par ordre militaire a eu un malheureux effet sur les finances de notre ville et engendré la crainte qu'un ordre semblable ne vînt frapper nos billets de ville; mais cette crainte, je ne la partage pas. Et je suis informé que la Compagnie du Gaz, les presses à coton, les fonderies, etc., demandent la circulation nationale pour ce qu'elles font, mais qu'elles payent leurs employés avec des billets de ville, qu'elles achètent à un escompte considérable.

Ayant jeté un coup-d'œil sur les principales causes de nos embarras financiers du moment, je puis donner l'assurance au bon peuple de la Nouvelle-Orléans que le comité de finance des deux branches du Conseil communal sont à mûrir un plan pour résoudre nos difficultés actuelles, et j'adresse maintenant un appel à tous les marchands, grocers, et hommes des halles, qui veulent aider à cette œuvre louable en recevant les billets de ville au pair, de m'informer du fait et je l'annoncerai sans délai officiellement au public.

E. HEATH, Maire.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—7 mars.

THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, Encoignure Bienville et Chartres.

6 heures A. M.	64	degrés.
Midi	72	"
3 heures P. M.	71½	"
6 heures P. M.	73	"

Découverte de nouveaux jets de gaz.—Des effluves gazeux viennent d'être découverts dans une douzaine d'endroits : Knight & Co. et Wynne & Co, rue Gravier; dans le voisinage du marché St Mary; sur la Levée, devant la rue du Canal, en plusieurs endroits de Jefferson; à la fonderie de Shakespeare et à l'ancien arsenal de l'artillerie de Washington, rue Girod.

En ce dernier lieu la découverte a été faite par des ouvriers qui perforaient le sol afin d'avoir de l'eau pour une manufacture de soda. Au lieu d'eau il est sorti du gaz qui enflammé a gagné le plancher qu'on n'a eu beaucoup de peine à sauver. Nous avons visité la place et reconnu le jet de gaz qui, enflammé, jette une lumière abondante. Gare aux actions de la Compagnie du Gaz.

Attentat à la pudeur.—Un nommé Henry Davis a été arrêté sur l'accusation d'avoir attenté à la pudeur d'une jeune fille nommée Frances Richards.

Renvoi.—Jeff Harris (c) accusé d'avoir volé $350 des mains de M. John Cunningham, rue Franklin, No. 33, a été envoyé devant la Première Cour de District.

Déménagement.—Le Quartier Général a été transféré de la rue du Camp, dans la maison du Dr. Campbell, rue St Charles, à l'inter section de la rue Julia.

Départ.—M. Jefferson Davis devait partir hier pour Richmond, Virginie.

Tentative de vol.—La maison de M. Aman Stewens, Promenade Carondelet, a été visitée vendredi soir par des voleurs. Il paraît cependant qu'ils n'ont pu y pénétrer quoique leurs efforts aient été sans résultat. Effrayée, sans pour y opérer aucune prise. Effrayés, sans doute, par quelques bruits de l'intérieur, ils ont décampés sans regarder derrière.

Sans logis.—Le nombre de gens, qui chaque soir, demandent à passer la nuit dans les divers corps-de-garde, s'augmente toujours. Il serait à propos que la ville s'occupât d'eux et leur ménageât des travaux qu'ils pourraient sans doute exécuter à bon marché, puisqu'ils sont réduits à une telle détresse.

Pillarderies.—Dandy Jones et Silas Meredith ont comparu hier matin, devant le Recorder, pour répondre à l'accusation d'avoir pillé sur la Levée. On estime que ces deux élèves de la pègre, (style d'argot) ont volé pour plus de $1,000 en articles divers, depuis trois mois.

Il y a eu hier peu de condamnations correctionnelles dans le 1er District et le recorder Neville s'est montré bon enfant. Deux ou trois amendes et deux ou trois réprimandes, à des soulards, c'est tout ce qui a occupé la Cour.

Rectification.—C'est par erreur que nous avons annoncé la nomination de M. Eugène Staes comme secrétaire du Conseil des assistants-aldermen; M. Alfred Bourges n'a pas cessé de remplir cette place.

Nomination.—Ce n'est pas M. Charles A. Ladelut, mais bien M. Charles V. Ledoux qui a été nommé shérif de la paroisse des Rapides. Nous lisons cette rectification de nom dans un ordre du général Hancock, en date du 6.

Perte d'un steamboat.—Nous apprenons par une dépêche de la station du Quatrième District que le steamboat "Last chance" s'est jeté sur un navire amarré devant la rue Washington, pendant qu'il remontait le fleuve hier soir et a été mis en pièce. Le navire heurté a éprouvé peu de dommage.

Les chiens qui mordent.—Depuis quelques jours il est question d'enfants qui auraient été mordus par des chiens. Nous avons cité tout récemment l'épouvantable fin d'une personne qui avait été mordue par un chien de la maison même où elle résidait. Cet exemple montre ce qu'il y a à craindre et les familles ne sauraient prendre trop de précaution à ce sujet.

Recorder Gastinel.—Henry Harris a été renvoyé devant la Première Cour de District pour avoir volé trois pièces de calico. Les dépositions de Mme et Mlle Dora Barnard lui valent cette aubaine.

L. H. Paddou est accusé d'avoir commis un abus de confiance aux dépens de M. C. E. Holmes, qui demeure rue Gravier, près du Bassin.

Un affidavit a été fait contre Wm Johnson, pour avoir donné un coup de poignard à Saml. Fearing, rue Crossman.

Contre plusieurs personnes, hommes et femmes, coupables de tapage. Mary White, accusée d'avoir pris à J. Damiani $250 en bijoux, rue St Pierre, No 145, a été renvoyée.

John Williams, dénoncé par sa mère comme un vagabond, a été emmené aux corps de garde.

Mat. Mc Arrell, Thos. Costello et D. Mc Cune, tous trois garçons d'hôtel, sont accusés par Silvia Moore d'être entrés chez elle dans l'intention de commettre un vol.

John Roberts est accusé par Octave Pénault de faux et de contrefaçon.

Le recorder Gastinel a disposé de beaucoup d'autres affaires. On voit qu'il a été fort occupé.

Convention de reconstruction—80me séance.—Une résolution pour donner un double per diem à J. B. Vaudergriff, comme président du comité d'enrôlement, n'a pas été soutenue. (Il ne manquait plus que cela.)

M. Wickliffe présente sur l'ajournement de la Convention, que la majorité voudrait éterniser, une résolution qui est remise à une autre séance.

La convention ordonne que 10,000 exemplaires de la constitution seront imprimés et tirés dans l'atelier du *N. O. Republican.*

McMillen, de Carroll, propose de biffer de la constitution le 98e article, relatif aux exclusions électorales.

Il est appuyé par le juge Cooley qui éprouve du bonheur à voir un militaire, défenseur de l'Union sur les champs de bataille, défendre la liberté électorale pour tous à la convention.

Malheureusement, la convention pense autrement et la proposition du général McMillen est déposée sur la table.

La constitution, telle qu'elle est rapportée par le comité des enrôlements, est signée par 75 délégués. Les membres qui suivent ont refusé d'apposer leurs signatures sur ce magnifique instrument :

MM. W. H. Cooley, T. S. Crawford, T. G. Harrison, G. W. Dearing, Jr. et Henry W. Fuller.

Des protestations écrites sont présentées par le juge Cooley au nom de MM. J. L. Barrett et J. T. Ludeling, qui sont absents.

Belden, d'Orléans, propose d'annoncer au général Hancock que la constitution a été adoptée et qu'elle est prête à être soumise au vote des électeurs de l'Etat. La motion est adoptée.

La Convention s'ajourne à lundi.

Vol dans une taverne.—F. Vertling, qui tient le café du Crescent et la pension de la rue Tchoupitoulas, No 53, et un cocher de cabriolet, John Gibbs, ont été arrêtés hier soir par l'officier spécial Bradley, sur l'accusation d'avoir volé une somme d'environ $350 à un nommé J. P. Wilkinson, récemment venu de Hot Springs (Arkansas). Wilkinson est estropié et sans force pour se défendre. Arrivé par le chemin de fer de Jackson, il était allé se loger à l'hôtel St-Charles, où un cocher de cabriolet lui dit qu'il le mènerait dans un endroit où l'on pouvait vivre à meilleur marché. Il accepta et il fut conduit chez Vertling où on lui donna une chambre dans les combles de la taverne. Il fut bientôt visité par l'hôte et l'homme du cabriolet qui lui demandèrent son argent le pistolet à la main. Wilkinson, aussitôt qu'il en trouva l'occasion, se traîna par l'escalier jusqu'à la rue. Appelant alors un homme de police, il le suivit au corps de garde où il fit sa déclaration. Les deux hommes ont été arrêtés; mais l'argent n'a pas été retrouvé.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

De Washington.

Le général Lorenzo Thomas toujours Secrétaire de la guerre.

Il assiste aux réunions de cabinet.

Les affaires du Département se font par son intermédiaire.

Le Président répondra à la sommation vendredi prochain.

L'affaire de la Georgie contre Meade.

Nouvelles de St-Domingue par la Havane.

Nouvelles d'Europe.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Paris, 7—Un amendement à la loi sur la presse interdisant toute allusion particulière, a été adopté au Corps Législatif, à une forte majorité.

Berlin, 7—Un bill pour ratifier le traité conclu avec le gouvernement américain a été présenté au Conseil.

Londres, 7 mars—Presque tous les principaux journaux ont écrit sur la question du steamer Alabama qui a été le sujet de débats à la Chambre des Communes, hier soir. Le *Times* dit : Les débats doivent convaincre le gouvernement des Etats Unis que l'Angleterre désire régler cette affaire dans le sens américain, et qu'en ne la soumettant pas à l'arbitrage, la Grande Bretagne n'en désire pas moins le règlement amical.

Il ne faut qu'une bonne entente entre Seward et Stanley pour mettre un terme au différend. Le ton des autres journaux est en général le même que celui du *Times*.

On rapporte qu'un pardon a été offert, aux féniens capturés à Hungooten, à la condition qu'ils donneront leur parole de sortir du royaume; ce à quoi ils ont conscenti, mais ils ont été amenés à la Chambre à s'y acquiescer. Les gardes ont été doublées à Newgate.

A la Chambre des Communes, avis a été donné qu'un bill abolissant la peine de mort serait présenté. Stanley a soumis, en outre, d'autres documents relatifs au Mexique. Les débats sur la réponse anglaise seront terminés vendredi prochain.

NOUVELLES DE LA HAVANE.

La Havane, 7—Le général Baez restera à Curaço. Une contre révolution a éclaté dans plusieurs provinces de St-Domingue, sous la conduite des généraux Moreno et Castillo.

La désaffection contre le gouvernement de Baez gagne une vaste partie de la population.

Dans la ville, les pluies sont abondantes et la récolte de tabac promet.

L'expédition de l'Yucatan doit s'en retourner.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 7—Sénat.—Sumner a présenté une pétition des citoyens de la Caroline du Nord demandant la révocation du sénateur élu John Pool pour raisons politiques. Référé au comité judiciaire.

Il y a des complications de tenure de places en connexion avec le gouvernement d'Idaho, lesquelles ont été discutées et finalement déposées sur le bureau.

Les allocations de pensions ont été discutées longuement.

Chambre.—La séance s'est passée en débats.

Le *Star* dit ce soir :

Le général Lorenzo Thomas assistera dorénavant aux réunions du cabinet comme secrétaire de la guerre par intérim et les affaires relatives au département de la guerre seront faites par son intermédiaire par le Président.

Le Revenu a reçu aujourd'hui $573,000; pour la semaine, $5,500,000, et pour l'année $135,000,000.

La sommation n'a pas été remise au Président aujourd'hui. Il répondra par son avocat vendredi et demandera un délai raisonnable pour se préparer.

CONVENTION DU MISSISSIPPI.

Jackson, 7—Un télégramme de l'adjudant du général Gillem est reçu. Il recommande qu'on passe quelque change pour le payement des warrants de la Convention.

Un membre de couleur a présenté une résolution qui dit que quelques personnes ci devant esclaves avaient acquis des propriétés en 1861 et 61 et en avaient été dépouillées par leurs anciens maîtres; il demande que le général Gillem remette les anciens esclaves en possession en privant ceux qui les ont de leur payer. Cette résolution a été adoptée.

CONVENTION DE LA CAROLINE DU NORD.

Raleigh, 7—La convention a adopté hier soir l'article sur le Homestead (qu'on trouve rétroactif), exemptant des valeurs de $1,000 en terres.

Aujourd'hui le fait le plus saillant est l'adoption de l'article qui requiert la Législature de passer des clauses pour le paiement prompt et régulier des intérêts de la dette d'Etat et interdit la création de toute nouvelle dette, à moins qu'il ne soit pourvu à son amortissement. L'article interdit aussi tout engagement du crédit de l'Etat pour quelque travail que ce soit, à moins que le peuple n'y donne directement son autorisation.

J. W. Holden, du Standard, a été élu imprimeur de la Convention.

CONVENTION DE LA VIRGINIE.

Richmond, 7.—On discute l'affaire de Williams, membre conservateur qui a refusé hier de voter. Liggat, membre conservateur de Bockingham, refuse aussi de voter par mépris et de dégoût pour la proposition, et ensuite il ajoute : J'ai du mépris pour tout l'établissement. Il est expulsé en 15 minutes par 54 voix contre 16. Williams ayant refusé pour des raisons consciencieuses, son affaire est référée à un comité.

Un républicain propose de reconsidérer le vote pour lequel la clause d'expulsion politique a été adoptée hier. Deux membres de couleur s'y opposent disant qu'ils avaient entendu dire qu'un télégramme avait été reçu de Washington, recommandant que le vote fût reconsidéré et que cette motion en était le résultat. Toute la question a été remise à jeudi prochain.

Le général Schofield a nommé plusieurs magistrats pour remplir les vacances récemment faites. Ce sont tous d'anciens résidants.

NOUVELLES DIVERSES.

La nouvelle affaire de la Georgie contre Meade viendra vendredi prochain.

La décision de l'affaire McCardle est attendue dans la quinzaine à partir de lundi.

Une avalanche dans le comté de Rey Stone (Californie), a couvert 17 personnes et en a tué 5, détruisant en même temps plusieurs bâtisses.

Les démocrates ici semblent compter avec confiance sur les élections de mardi dans le New-Hampshire.

Le sénateur Vickers est arrivé et présentera ses pouvoirs lundi. Son admission est certaine.

Un phare à lumière tournante est établi à la pointe sud des récifs du Horse Shoes, et commencera à opérer le 9. La lumière sera visible à une distance de 11 milles. Dans les temps de brouillards une cloche sonnera toutes les dix secondes.

Le Sénat a pris en considération la nomination de S. S. Cox, comme ministre en Autriche; mais n'a rien décidé.

La *Tribune* a soulevé un curieux point de discussion à l'égard de l'élection de nègres comme représentants et sénateurs, et demande comment ils sont devenus citoyens; la Constitution exigeant sept années de citoyenneté pour être représentant, et neuf années pour être habile à siéger comme sénateur.

MARCHÉS AMERICAINS.

New York, 7 mars, au soir—L'argent n'est que modérément en demande et s'obtient avec facilité au taux de 5 les effets du gouvernement et 6 les effets collatéraux. Les escomptes de bon papier se font à 7. L'or est tombé à 140 1/2 cette après-midi, mais est remonté à 140 3/4. L'opinion générale que le gouvernement faisait vendre de l'or, a seule causé cette baisse. Des emprunts ont eu lieu à 5 à 7.

L'état des banques constate une augmentation d'emprunts de $1,915,600; une diminution de $1,377,000 dans les espèces; une augmentation de $67,000 dans la circulation; une diminution de $914,000 dans les dépôts, et une diminution d'un million et demi dans les legal tenders.

New York, 7—Coton calme à l'ouverture mais très ferme à la clôture. Affaires satisfaisantes. Vendu 6,000 balles. Middling 25. Groceries calmes. Fret languissant et sans changement. Or 140 3/4.

L'état des banques est défavorable. Il y a augmentation marquée dans les prêts et une diminution dans les dépôts et les Legal tenders.

Montgomery, 7—Coton reçu jusqu'à présent, 55,802. Stock en main 9,105.

Mobile, 7—Coton calme à la clôture. Vendu aujourd'hui, 500 balles. Middling, 23 1/2 à 24. Reçu, 693 balles. Exporté, 3,886 balles.

Savannah, 7—Il y a plus d'affaires aujourd'hui, mais sans changement dans le cours du coton. Vendu, 1,109 balles. Middling, 25. Peu d'offres. Reçu, 2,378 balles.

Charleston, 7—Coton actif à l'ouverture mais calme à la clôture avec une hausse de 1/2 à 1 c. depuis l'ouverture. Vendu aujourd'hui 1,200 balles. Middling 23 1/2 à 24.

NOUVELLES DU FLEUVE ET DES RIVIÈRES.

Vicksburg, 7—Descendant, l'Olive Branch à 6 P. M. Le fleuve baisse.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud Ouest, 7 h. P. M.—Arrivés, le steamer Cuba, de Baltimore par la Havane, avec fret et passagers; le steamer Crescent, de Galveston, par Indianola, avec fret et passagers; le schooner Catawamteak, en 14 jours de Matanzas; le schooner W. L. Burroughs, en 5 jours de la Havane; le steamer Geo. Washington, de New-York, avec fret et passagers.

(*Dépêches d'hier matin.*)

Victoires électorales des Démocrates.

Washington, 7—Les journaux démocrates du Nord rapportent avec exaltation les victoires et les gains des démocrates dans les élections municipales. Les journaux républicains dénoncent les rapporteurs de la presse-associée comme étant livrés à l'esprit de parti.

Une lecture attentive montre que les démocrates ont gagné immensément et les gains sont généraux, ce qui exclut l'idée que des considérations locales aient contrôlé ces résultats ou que les agens de la presse-associée, n'aient pas adressé des rapports exacts.

Londres, 7 mars, après-midi—Fonds bien tenus.

Liverpool, 7, après-midi—Coton actif. Middling Orleans 10 à 10 1/8.

New York, 7—Coton ferme mais calme. Middling, 25. Or 140 7/8.

Charleston, 6—La convention approche de sa fin. Le président aujourd'hui a annoncé qu'il avait été statué sur toutes les ordonnances rapportées par le comité et que la division des dépouilles occuperait leur attention pendant le reste de la session.

Raleigh 6, mercredi soir—Dans la Convention le plan du bureau d'émigration a été rejeté. Hier, Williams, de Sampton, conservateur, a été expulsé pour faire place à Hall, radical. Le rapport sur l'éducation, adopté à la seconde lecture par un vote strict de parti, ouvre l'Université aux noirs et aux blancs également. Les corporations ont demandé des écoles séparées, mais les radicaux ont rejeté cette proposition.

Tous les parents seront forcés d'envoyer pour 16 mois aux écoles publiques leurs enfants, entre les âges de cinq et 18 ans, qu'ils ne pourront instruire eux-mêmes. Cela, naturellement, oblige les pauvres blancs à envoyer leurs enfants à l'école avec des nègres.

SÉNAT FRANÇAIS.

M. Troplong a annoncé hier, au Sénat, la mort de M. le général Camou et celle de M. le baron Chapuys-Montlaville, décédé lundi dernier à Mâcon, à l'âge de soixante-huit ans.

Voici en quels termes s'est exprimé l'honorable président :

Le général Camou assistait plein de vie à notre avant-dernière séance; quelques heures plus tard, il n'était plus. Sa mort a contristé tous les cœurs; vous aimiez ses rares qualités civiles, autant que ses frères d'armes vous appréciaient à aimer son courage et ses vertus militaires. (Très bien! très bien!)

Sa carrière avait été lente, parce que les occasions avaient été tardives. Mais quand elles se présentèrent à lui, il les saisit en brave et les fit tourner à son honneur. (Nouvelle approbation.)

Dans les pages où l'histoire parlera de nos exploits de Crimée et d'Italie, elle montrera le général Camou debout et inébranlable à l'attaque des tours de Malakoff et de Solferino, défiant la mort qui les défendait avec furie et inspirant ses soldats par sa ténacité, sa confiance et son sang-froid. (Vif assentiment)

Messieurs, depuis qu'on fait la guerre, de telles actions ont toujours été appelées héroïques, elles illustrent la vie d'un homme, elles justifient les récompenses du prince et elles sont un sujet de fierté pour la patrie. (Très bien! très bien!)

Réunissons-nous donc pour rendre hommage à la mémoire de cet intrépide capitaine, qui fut sans peur et sans reproche et resta modeste comme s'il n'avait jamais fait trembler l'ennemi. (Bravo,—Très bien!) Vous lui donnerez une place dans vos cœurs, et vos souvenirs et vous le compterez parmi les glorieux représentants de la valeur française qui siègent dans cette assemblée. (Marques générales d'approbation.—Applaudissements.)

M. le baron de Chapuys Montlaville est une carrière toute civile. Il fut un écrivain élégant et un politique convaincu. Comme écrivain, il ne sépare jamais les belles lettres des bonnes lettres, et il fut le constant adversaire de la littérature dépravée qui s'amuse l'esprit qu'en s'adressant à ses mauvais côtés. (Très bien! très bien!); vous vous rappelez, messieurs, ses discours contre les livres corrupteurs. Comme politique, il croyait que la liberté, qu'il aimait sincèrement, ne pouvait se sauver de la licence que par une alliance avec le pouvoir. Mais il voulait que ce pouvoir prît ses racines dans le cœur même de la nation. Aussi, étant député de Saône-et-Loire, alors que l'on discutait avec passion sur la simple admission des capacités, devança-t-il les événements, et demanda-t-il cette réforme électorale radicale, alors que le jour ne viendrait jamais : le suffrage universel.

M. de Chapuys-Montlaville, après avoir rendu au Prince président d'importants services dans deux départements où son nom est resté populaire, fut appelé au Sénat. L'Empereur savait qu'il pouvait compter sur son courage et son patriotisme. En effet, M. de Chapuys-Montlaville aimait l'Empire d'abord parce qu'il sort du sein du peuple, et ensuite parce que son programme est de rendre au peuple en bienfaits ce que le peuple lui donne en affection. (Vive adhésion.)

M. de Chapuys-Montlaville sera regretté de nous tous de cette assemblée, à cause de son esprit laborieux, et de sa loyauté franche et communicative. Il est mort dans le département de Saône-et-Loire, où la maladie l'avait retenu depuis le commencement de la session. Vos regrets s'uniront à ceux que l'arrondissement de Macon a exprimés en ressentis pour lui au lieu de ses obsèques, les jours où les derniers de vous seront rendus à cet homme de cœur et à ce bon citoyen. (Approbation générale.)

Parmi les candidats qui se désignent pour occuper les siéges vacants du Sénat, on cite, à présent, deux noms :

Mgr le prince Lucien Bonaparte, qui va être élevé par le pape à la dignité de cardinal romain.

M. Duvergier, président de section au conseil d'Etat.

On annonce également la candidature de M. Emile Augier, membre de l'Académie française, l'auteur de *Paul Forestier*.

M. Emile Augier, d'ailleurs, n'est pas étranger à la politique, et l'on se souvient d'une remarquable brochure qu'il a publiée, il y a quelques temps, sur l'organisation du suffrage universel.

Le plus jeune des sénateurs sera le nouveau cardinal Bonaparte, qui âgé de quarante-trois ans. Le doyen de l'Assemblée est M. l'amiral Grivel, qui, à l'âge de quatre vingt-huit ans, est encore plein d'ardeur et de force.

La défense de Rome.—Le *Moniteur* annonce qu'à la suite d'une audience de congé qu'il a obtenue du saint père, le général de Failly a remis, le 8 février, entre les mains du général Dumont, le commandement de la division qui se trouve en partie à Viterbe et en partie à Civita Vecchia. On rapatrie presque toutes les troupes françaises. On écrit de Rome, le 5 février :

Le gouvernement de l'Empereur, lorsqu'il se retirera des provinces romaines, s'il se retire, —il faut espérer que le cabinet de Florence lui donnera des garanties suffisantes pour cela,—ne laissera pas le Saint-Siége au dépourvu, les travaux de fortification sont partout, dans la ville éternelle, poussés avec une activité extraordinaire, et depuis un mois, le port de Toulon envoie régulièrement toutes les semaines à Civita Vecchia, des transports chargés de canons de gros calibre et d'autre matériel d'artillerie. Cela indique assurément qu'on ne veut plus être surpris et qu'on a la ferme volonté de continuer à protéger efficacement le pouvoir temporel.

De son côté, le gouvernement pontifical ne reste pas inactif, tandis que les ingénieurs et les terrassiers travaillent aux redoutes, aux tranchées, aux terre pleins de l'Aventin, du château Saint Ange, des jardins du Vatican, du Monte Mario, l'organisation de l'armée va toujours grand train; le corps des zouaves dépassera sous peu sept mille hommes, et dans un mois l'armée entière aura atteint vingt mille individus au moins, peut-être même vingt cinq mille, et l'effectif ne s'arrêtera pas là, je le sais pertinemment! Ces armements extraordinaires, qui ont leur raison dans la dernière invasion garibaldienne, causeront et causent déjà de gros embarras à la cour vaticane, mais le moyen de les empêcher !

Mandarin américain.—Le département d'Etat a reçu de M. Burlingame, ancien ministre des Etats Unis en Chine et maintenant ambassadeur de Chine auprès des puissances occidentales, une dépêche dans laquelle il lui fait part de cette dernière nomination.

M. Burlingame se disposait à donner sa démission de ministre des Etats Unis et à quitter la Chine. Le prince Kong, régent de l'empire lui offrit un dîner d'adieux, pendant lequel il lui demanda s'il ne voudrait pas suivre l'exemple de sir Frederick Bruce et renouveler confidentiellement aux puissances occidentales l'assurance des bonnes dispositions du gouvernement chinois. Le ministre promit de le faire, et peu à près, un des hauts personnages présenta lui demanda pour lui ne ferait pas ces démarches officiellement.

Réflexions faites, M. Burlingame a accepté, et il a été nommé ambassadeur de Chine auprès de toutes les puissances qui ont conclu des traités avec l'empire. M. Burlingame a pour premier secrétaire E. J. McLeary Brown ancien secrétaire de la légation anglaise, et pour second secrétaire, un Français, M. Dechamps, qui faisait partie de la première mission chinoise en Europe. Deux mandarins de première classe et une trentaine d'autres personnes forment la suite du nouvel ambassadeur, qui a dû partir pour San Francisco dans le courant de janvier.

OVATION A ROSSINI.

Hier au soir, dit la *France*, à minuit environ, un peu après la sortie de l'Opéra, où l'on avait donné la 500e représentation de *Guillaume Tell*, l'orchestre tout entier et les artistes qui venaient d'interpréter ce chef d'œuvre se sont rendus, ayant M. Perrin à leur tête, rue de la Chaussée-d'Antin, chez Rossini.

Là, dans la cour de l'hôtel, transformée dès le matin en salle de concert par les soins du directeur de l'Opéra, l'orchestre a joué l'ouverture de *Guillaume*, qui a été suivie du grand chœur *Célébrons tous en ce beau jour.*

Rossini avait été prévenu de cette manifestation hier matin seulement par M. Perrin.

A cette nouvelle, son émotion a été grande. Des larmes, qu'il ne cherchait pas à dissimuler, s'échappaient de ses yeux tandis qu'il serrait dans ses mains celles de M. Perrin.

Le soir, il n'a pas été moins sensible à ce témoignage d'admiration rendu à son beau génie par le directeur de l'Académie impériale de musique et par les artistes de la première scène lyrique du monde. Après chaque morceau, Rossini, à peine remis d'une légère indisposition, a paru à la croisée et a été salué par les cris de : "Vive Rossini !" poussés par la foule qui se pressait dans la cour, dans la rue et sur les boulevards.

A la fin du concert, MM. Faure, Villaret, Belval, Grisi, Gaspa, Ponsard, Mmes Battu, Bloch, Lavieilli sont montés chez le maëstro auquel M. Perrin a remis une couronne d'or.

Tous les artistes ont été complimentés et embrassés par Rossini qui a promis d'envoyer à chacun d'eux un souvenir de cette solennité.

—On écrit de Berlin à l'office Bullier :

"Les plus graves conséquences de la triste situation des provinces orientales commencent à se produire. On n'avait eu jusqu'à présent à enregistrer que des cas de maladie, des morts par la faim, &c... Aujourd'hui, ce sont des scènes de pillage et de violence. Dans différentes contrées, de nombreuses bandes de voleurs se sont organisées et parcourent les campagnes, qu'elles épouvantent par leurs audacieuses violences.

"Il a fallu organiser partout des patrouilles de gardes nationales et de citoyens, doubler le nombre des gendarmes, prendre enfin toutes les précautions possibles. Nous sommes menacés de quelque chose d'analogue à ce qu'on appelait en 1848 "la révolte des pommes de terre" A Danzig, sur la place du Marché, ont eu lieu des scènes tumultueuses contre de prétendus accapareurs. Ces sacs de pommes de terre ont été éventrés et la foule s'est jetée dessus.

Paris, 25 février.

Un Américain, du nom de Packer, ayant pris part aux désordres qui ont eu lieu à l'Odéon, pendant la représentation du drame *Ruy Blas*, de Victor Hugo, a été condamné à six jours d'emprisonnement et à une petite amende.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 7 mars.

Le marché monétaire n'a presque pas changé. L'or a ouvert à 141 3/4 à 142, taux d'hier soir, et a clos au même prix. Les transactions embrassent $10,000 à 141 5/8, $25,000 à 141 3/4, $15,000, en plusieurs lots dont la plupart à 141 7/8, $2,000, $3,000 et $5,000 à 142. $10,000 à 142 1/8 et $1,000 à 142 1/4. Hier soir (vendredi), au Board, $1,400 et $1,500 à 142, $40,000 en quatre lots, à dix jours, option de vendeur, à 141 3/4.—Il ne s'est rien fait d'important dans l'argent. Les courtiers ont vendu des lots de quelques centaines de piastres à 137 les demi-piastres américaines.

Le change étranger est, à peu près, dans le même état. Les ventes de sterling comprennent 1,000 livres à 152, 1,000 et 2,000 à 152 1/8, 2,000 No. 1 à 152 1/2, 9,000, connaissements, à 152 3/4. 1,000 livres de banquiers à 153 5/8, 1,000 dito à 153 3/4, 1,000 dito à 153 7/8, 3,000 livres de banque à 154 et 1,200 à 151 1/4.—Dans le change sur France, 100,000 francs, en commercial No. 1, à 3.72 1/2 et 100,000 à 3.71 1/4.—Le sterling peut être coté à 101 1/2 à 153 le No 1, connaissement et clear, et 154 à 154 1/4 le change de banque; le change sur France, à 3.73 3/4 c 3.71 1/4 le premier et 3.75 à 3.63 3/4 le second.

Le change américain est resté ferme aux cours d'hier. Les banques ont tiré sur New York à 1/2 d'escompte. Les ventes de commercial sont : $20,000 et $40,000, sur New York, à vue, à 9/16 d'escompte; $15,000, sur Boston, à vue, au même taux; $125,000 (25,000 et 100,000), sur New York, à vue, à 5/8; $10,000, à trois jours, à 3/4, et $9000, à vingt jours, à 1 1/4. Les offres étaient peu nombreuses et la demande modérée sur les comptoirs.

Il s'est vendu 60 (15, 20 et 25) actions du chemin de fer de Carrollton à 93, 100 ditto, à trente jours, option de l'acheteur, à 95. A l'encan, par MM. Girardey & Co., 75 de la banque de l'Etat de la Louisiane à $36 en billets de la ville. Hier soir, au board, 50 de la banque de l'Union à $35 et $50 de la banque Crescent City, à soixante jours fiat, à $26-25.

La spéculation en billets de ville a été assez animée à 15 et 17 d'escompte. On a vendu $20,000 en gros billets en deux ou trois lots à 17, $3,000 en petits à 17, $5,000 à 16 1/2, $9,000 (1,000, 3,000 et 5,000) à 16, $20,000 en deux sommes égales à 15 1/2, $5,000 à 15 1/4, $1,000 à 15 1/8 et $11,000 (1,000 et 10,000) à 15. Les courtiers ont acheté à 17 et 17 1/2 et vendu à 15. Hier soir, au Board, $1,500, en gros billets, à 17 1/4, $1,000 à 17 1/2, et $1,000 à 18; $6,000 (1,000, 1,000, 2,000 et 2,000) en petits, à 15 1/8, $7,000 (1,000, 1,000, 1,000 et 4,000) à 15, $5,000 à 15 1/4. Il ne s'est pas vendu de billets de l'Etat.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE, Samedi soir, 7 mars 1868.

Coton.—Les ventes, aujourd'hui, ont embrassé 4900 balles, prises à des prix irréguliers et qui ont indiqué un recouvrement irrégulier de 1/4 c de la baisse d'hier. Nous cotons actuellement l'ordinaire à 19 1/2 c à 20 1/2 c, good ordinary, 21 1/2 à 22, low middling à 22 1/2 à 23, middling 23 1/2 à 24 et strict middling à — à 24 1/2. Les chiffres qui précèdent sont applicables au gros des affaires, mais aussi, il s'est fait des ventes moyennant des taux au-dessus des chiffres les plus élevés de l'échelle. Les dispositions ont été meilleures à l'ouverture du marché et la demande s'était ravivée, mais le mouvement a été ébranlé par les prétentions élevées des facteurs dont beaucoup ont demandé des prix de 1c au-dessus des chiffres d'hier. Cependant, les affaires ont été satisfaisantes et les vendeurs qui ont consenti à accéder à leurs demandes. De là les affaires notées plus haut. Le marché a clos ferme et la majeure partie de l'approvisionnement offert a été tenu au-dessus des taux dominants.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		15256
Reçu aujourd'hui	794	
" précédemment	536611	
		537405
		552661
Expédié aujourd'hui	2893	
" précédemment	440086	442479
Stock en mains		110182

Sucre et mélasse.—Il est arrivé ce matin 112 boucauts de sucre et 137 barils de mélasse. La demande est limitée, et il n'est guère fait que pour le commerce local elle tient au placement, et les renforts qui arrivent sont vendus lentement et de jour en jour sitôt arrivés. Les ventes d'aujourd'hui ont eu lieu à 12 à 12¾ c la livre de sucre bon commun, 13¾ à 11 c pour le fair, 14¼ à 14⅜ c pour le fully fair 15 à 15⅛ pour le prime, 16 à 16½ c pour la qualité de choix, 15½ à 16⅝ c pour le jaune clarifié et 17 à 17¾ pour le blanc. Mélasse, 66 c le gallon de mélasse recuite de Cuba et la recuite de la Louisiane 70 à 85 c. La recuite provenant de raffineries commande 70 à 75 c, le golden syrup $1 à $1 10 le gallon. Il s'est vendu de la mélasse recuite de Cuba s'est vendu à 57¼ c le gallon.

Arrivages de l'Ouest.—Le steamer Westmoreland, de Cincinnati est le seul bateau arrivé de l'Ouest depuis notre revue d'hier.

Farine.—La dépréciation dans laquelle est tombé le papier-monnaie de la ville et les taux non établis de l'escompte qui pèse en ce moment sur ce même papier, ont ébranlé le mouvement aujourd'hui, et à tel point, qu'il n'a été fait que peu d'affaires dans cette branche en dehors de l'épicerie—principalement dans le commerce en gros.—La double extra et les grades au dessous, abondent cependant partout et sont en demande, la première de ces qualités pour l'exportation et la dernière pour le commerce, mais la triple et l'extra de choix qui abondent, sont en quelque sorte délaissées. Les principales ventes aujourd'hui se sont bornées à 1610 barils, dont 200 à $9 pour la fine, $10 pour la superfine et $10 50 pour la double extra, 400 de farine pour ce qu'elle vaut et 100 de triple extra à des conditions privées; 100 et 200 de double extra à $10.50, 100 de triple à $12, 300 d'extra de choix à $11 et 100 à $13 50 le baril. La superfine est cotée à $10 à $10 25, double extra à $10 50 le baril.

Maïs.—Le marché est stable et ferme et la demande bonne. Les prix tendent à la hausse. Il s'est vendu aujourd'hui 4700 sacs, embrassant tout ce qui se trouvait au débarcadère, et dont 3000 de blanc à 96 c et 1,000 à 97½ c; et 200 de blanc, vendus aussitôt débarqués, à $1 le boisseau. Plus tard, on a demandé $1 02½ le boisseau pour quelques envois récemment débarqués.

Avoine.—L'avoine est en bonne demande et les prix en sont fermes. Ventes aujourd'hui de 1000 sacs, comprenant tout ce qui se trouvait au débarcadère, et écoulés comme suit : 250 en sacs de seconde main à 77 c, 300 en sacs nouveaux à 78c, 115, 150 et 180 de choix à 80 c le boisseau.

Son.—Le son ne se vend que par le place et ventes de 450 sacs dont 100 et 250 ont changé de mains à $1 75 les cent livres.

Foin.—Le foin est calme à $18 à $19 le tonneau de prime de l'Ouest.

Porc.—Il n'y en a que peu d'offert, mais l'attente de la prochaine arrivée d'envois a fait fléchir les prix de l'article de 25 c le baril. Un lot de 50 barils de mess s'étant vendu au débarcadère à $26 50 le baril.

Saindoux.—Le marché est calme. Il y a cependant eu quelque mouvement aujourd'hui et 100 et 200 tierçons de prime se sont vendus à 16 c et 110 barillots à 17 c la livre. L'article en tierçons est coté à 16 c la livre.

Bacon.—Il n'y a que peu de bacon en mains et en conséquence, il ne se fait que peu d'affaires en détail à 12⅝ à 12¾ c la livre d'épaules et 17 c les côtés désossés. Les jambons curés au sucre commandent 17½ c les non couverts et 18½ c les jambons couverts.

Viande verte.—L'article continue à être rare. Les épaules ont rapporté 11 c la livre, dans les ventes en gros, et se vendent en détail 22 c la livre.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 8 mars 1868.

Arrivé hier—81 bœufs du Texas et 20 moutons.

Vendu—146 bœufs du Texas, 28 veaux, 20 moutons et 6 vaches à lait.

A vendre—767 bœufs du Texas, 617 veaux et veaux d'un an, 114 cochons et 61 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net,	—	8 à —	12
do do 2me qualité, do	—	8 à —	9
Bœufs du Texas, 1re qualité par tête	45	— à 50	—
do do 2me qualité, par tête	25	— à 35	—
do do 3me qualité, par tête	15	— à 25	—
Cochons par liv., gr.	—	9 à —	10
Moutons 1ère qualité par tête	4	00 à	6 00
do 2me do do	2	50 à	3 10
do 3me do do	1	50 à	2 00
Vaches du Texas, avec veaux, par tête	—	— à —	—
Vaches à lait, de choix, par tête	80	— à	125 00
do de 2e qualité, par tête	50	— à	75 00
Veaux d'un an, par tête	10	00 à	12 00
Veaux de lait par tête	5	00 à	14 00
Chèvres par tête	1	50 à	4 00

SERVICE FUNÈBRE.

Mercredi prochain, le 11 du courant, à 8 heures du matin, il y aura un service funèbre très solennel, célébré à la cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme du Père TURGIS. Le clergé, les Sociétés catholiques de bienfaisance, les membres de la paroisse St-Louis en général sont invités à y assister.

8 mars—3f — De la part du curé.

SERVICE FUNÈBRE.

Il sera célébré, Mardi 10 Mars 1868, à huit heures du matin, à l'église Ste-Rose de Lima, un service funèbre pour le repos de l'âme de feu Mme VICTOIRE VANDERLINDEN, née Rousseau. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister. — 2

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré MARDI prochain, à 9 heures A. M., à l'église Saint-Augustin, pour le repos de l'âme de feu HENRI A. RATHBONE. Ses amis et ceux de sa famille sont priés d'y assister, sans autre invitation.

De la part de sa veuve et de ses enfants.

SERVICE FUNÈBRE.

Il sera célébré, lundi le 9 mars 1868, à 7 heures et demie du matin, à l'église St-Augustin, un service funèbre pour le repos de l'âme de feu PASCAL ESTEBENET. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de ses frères.

S. W. M.

CONCLAVE ÆTNA, No 15.

REUNION dans la salle de la Loge de la Parfaite-Union, rue des Remparts, entre les rues Dumaine et St-Philippe, MARDI SOIR 10 mars, à sept heures. L'exactitude est requise.

Par ordre du Très Eminent, Chef, LOUIS A. RICHARDS, scribe.

8 mars—8 10

Ufficio Consolare d'Italia.

Le morti e le nascite d'italiani avvenute nella città di Nuova Orleans devono essere dichiarate nella Cancelleria Consolare di Sua Maestà. Le nascite devono essere denunciate nel termine rigoroso di cinque giorni.

Il sottoscritto richiama i suoi amministrati all'esatta osservanza di questa disposizione del vigente Codice Civile, che ha per oggetto di assicurare la regolare tenuta dei Registri dello stato civile nel regno e di guarentire gl'importanti interessi che ne dipendono.

Nuova Orleans, 8 marzo 1868.

8 mars—15f—4l2j — F. SANMINIATELLI.

"ATTENTION!"

Billets de Ville pris au pair.

GRAND SACRIFICE aux magasins encoignure Ursulines et Bourbon, et encoignure Conti et Bourbon.

L. ETERNOD

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général, qu'à partir de Dimanche le 8 courant, il offrira son magnifique et immense assortiment de marchandises sèches et de fantaisie au coûtant, pour des BILLETS DE VILLE AU PAIR.

8 mars—3f — L. ETERNOD.

Marchandises sèches à bon marché.

VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL, BILLETS DE LA VILLE PRIS AU PAIR. GRANDE RÉDUCTION. Sur toutes les marchandises.

Nous ouvrirons, LUNDI, 9 mars, un grand stock de marchandises sèches françaises, anglaises, irlandaises, allemandes, suisses et américaines, de toute espèce; bonnets ries françaises, anglaises et allemandes; châles en dentelle, mantelets; et des de blanc, telles que : mousselines suisses, jaconats, brillants, nansous et satinets, soieries, étoffes à robes, étoffes de deuil, châlys, toiles, cotons, linge de maison, étoffes de deuil, crêpes et cotons, contons, linges, linons, mouchoirs, courtes-pointes, moustiquaires, mouchoirs toile, linons toile, imprimés organdis, baréges grenadines et linons. Cotonnades, ginghams et coutil, tweed, draps, cachemires, jeans et satinets, coton blanc et coton écru larges de 3,4 et 12/4, toiles d'Irlande de 4/4 et 13/4 de large, toute espèce d'articles d'habitations.

Nous n'exigerons rien d'extra pour les marchandises achetées en billets de la ville.

Nous faisons en escompte de 10 pour cent sur les marchandises payées en greenbacks.

Les personnes qui ont besoin de marchandises sèches et désirent les acheter de 25 à 30 pour cent au-dessous du prix du marché, se devraient pas manquer de venir examiner notre stock avant de faire leurs achats ailleurs.

M. REIMAN, Rue du Canal No 153, coin Baronne, en face du magasin de confiserie de Lopez.

7 mars—1fPP

Cigares de la Havane au drawback

350,000 Cigares des célèbres marques de Cabeñas, Figaro, La Meridiana, La Excepcion et Partagas, à vendre, en lots, par F. A. GONZALES, Encoignure Union et Carondelet.

8mars—5

200,000 Cigares

Des célèbres marques CABARGA, la CORONA, LA EXCEPCION, CABANAS, PARTAGAS, UPMAN, FIGARO et autres—tous garantis importés, et à vendre en détail, par F. A. GONZALES, Au No 2, rue Carondelet, près Canal; " " 21 " " près Commune " " 50 " " Union.

8mars—5

Tabac en feuilles de la Vuelta Abajo.

7 balles tripes très supérieur à vendre par F. A. GONZALES, Enc. Union et Carondelet

8mars—5

Cigarettes garanties importées

A (2) paquets pour (15 cts) quinze sous.

15,000 PAQUETS CIGARETTES de la célèbre marque Para Usted de la Havane, garanties importées, à vendre à deux (2) paquets pour quinze sous, par F. A. GONZALES, Au No 2, rue Carondelet, près Canal; " " 50, " encoignure Commune, " " encoignure Union.

8 mars—3f

Liste des Lettres.

Restant au bureau de la Poste, le 7 mars.

A

Avele C — Alfonse J B — Amery Chas. B — Alaimo Guiseppe Alaimo Francisco

B

Baranco capt — Bezane J — Barthet J M Mlle — Barbot J P — Bardon P — Bingent Eugène — Baros Madame — Boudreaux Arthur — Baby Théodore — Blanc John — Bettifére Roberto — Bertrand Eugène — Boltran Pierre — Blanchard A Z — Bitcher Jean — Bernard M — Bonnet S — St. Bonnie J N — Bienvenue Mr — Bienvenue Mr Mr — Brion François — Blanc Chs Feo — et Mr le — Bitterly M Mme Ve — Blanchard Alex — Bonnille Angele — Bonvenue Gelloour — Besnard D — Bonin J B — Boutte Terence — Burel Jos — Bourion Chas — Brasseur B — Bratalooc Thos

C

Cailler A Mme — Cherval Mme — Chaleson J A capt — Camy François — Chewey Mme Ve — Cadet M — Casse Jean — Clara Frederick — Crauker Jas — Castel Louis — Chavin F — Carvar & Co — Chanteboule A — Chrétien V Orphelia — Chargerois J A — Catoire M — Christina & Mlle — Gros Wm — Cherrier F D Mme — Cl——is F — Grochelin H G — Choval Mme — Couiteder Jos — Conrad Victor — Canasco Salvator — Cavelli Giovanni — Costantie Alliertie — Cotioc Sterano — Cassevine Salvatore — Caretto Giuseppe — Curreri Giovanni — Choure Jacques

D

Damotte J B — Delavigne J C — De Castro J O — Deboh Jos — Dellucto Feodoro — Doiou E — Depaux Chechler — Delperuz J B — Desporte Theodore — Denegre Mme — Delaunay Mr — Mlle — De Lessio F — Defauche Peter — Demeré F — Del Bonore Marie — Di Pollhoot S — Di Polla Fran — Di Bernardo Vin — Di Pellegrino Ant — Dose Antonio — cento — Dreux J A Mme — Dombrowski — Dufresne Louis — Dugas Mme — Du Tosa Jean — Durand Eugène — Dubochet Harry — Marte — Durban Jean Pie — Dubois & James — Dupré David

E

Esnard J B — Estrade J L

F

Frenci A — Fabre Henry — Fernandez John — Ferdo A Vallier — Fernand Arredio — Fernandez Chas F — Fernandez Salvat — Fernando Auth — Fernandez Ane — Fretey & Peychaud — Fornet's & M — Fittebart James — Fogo Louis — Fereiter Emile — Fourny et Stanislas — Forstall & De Lassus — — Fonda Chas

G

Garcia France — Galan A Albares — Grand Luis — Gardache Ray — Garcia Luis M — Grand J E — Gatt Giuseppe A — Garcia Cecile Mlle — Grand Jose — — Gaillaud J V — Gautier N — Gardner J W — Gaudin J — Gauche C — Goodman F — Gepuoi Erman — Gégo le Jean — Giquel P E — Gomez Antonio — God & Jean — Giordano Salvatore — Gothard Edward — Guillot Edward — Guillemeant Alfred

H

Hereau H F — Hogue Wille — Huerta Manuel

I J

Ingorne Giovan — Isidore Gaetan — Jacquet J — Jacquet Jauba et — Jeannet Ambroise — Jegon Paul — Jourdan Ar Mile — Jourdan J B — Jo leu Mme Mélanie — Joutru

L

Levine Jacob — Lavousnil U & C — Lacour P — Lastran Mme, Camp St — Larroque Jno — Leavde J — Lambert Mme ve — Lassalle The — Lamson Albert — Latour Victor — Lavoie Jos — Lafaye A J — Laviron Jules — Landry P M — Lacaze François — Legard Mc Mme — Lescant P B Valle — Lessassier George — Lefebvre Ed C — Leroy J C — Lemoine F J — Légon Geo capt — Leviesque Felix — Louise Marra — Lorinta F J — Luis A O

M

Maupay D — Matteon Louis — Marion Henri — Marreva Jos — Mauri Batista — Marero Federigo — Maigoon Jules — Marquese A — Martin charpentier — Mamoutier J & D — Mareno A — — Maggrive Gloran — Martello Rosidda — Massavie Mich — Meunier P — Meyer A C Mme — Mattoon G Hart — Mitchel A — Mitreta Manson — Minotet François — Monthet peinture — Moleuse Jos — Moran Mary M — Moreau Honore — Mustina Vincenga — Malara Ferdinand

O

Oudin Mme Ve

P

Palette Mme Vve — Pava B — Pascal Chas — Planche Ov Mme — Pascal A H — Pascoe F C — Pere R — Perrin del Amman — Petit Cas B — Petit J — Plé — Perran Fred. Mme — Pesa ome P G — Perche, l'abbé — Perquet M — Petit Edouard — Poche Alexis — Porche A — Plaisance J — Potier, matelot — Pouts Chas — Pouy & Co — Prospero & Barba

R

Raspillier A Mlle — Raspaud Felix — Ravain Peter — Rambaud F — Ramona Gaetano — Redon Léon — Royer Chas Mme — Rouda H — Rouceau Pietro — Rodriguez Victorine Mme

S

Saubert Pierre — Smarins F Rev — Schall Chas Rev — Sablo Pelouro — Sarrasse E — Satogne marchand — Sattalanmachi Giuseppe — Servat Guidry & Co — de vin — Scrambre F O — Schoonaydre C O — Sevegnee J — Seirpa Cas — Sidett F de G — Sibadey Gustave — Siegmundt Paul E — Sters M — Souby E J — Surmage Paul — Sottes John

T

Terbos Louis — Taranto Giuseppe — Tarota Marta — Thibodeaux B — Thierry D E — Tomasi Agnes B — Tojo Benito Mme — Tollandre J dit — Touche mr l'abbé — Toutre P A — Tovas H — Towre P A prof — Torrasenti Giov. — Toussaint Frang. — Troboch Antonio — Tulane

U V

Vistorine Mlle — Vasile S — Vigne rue Toulouse — Jour de la Paix — Vernet Marie Mlle — Vinters Ferdinand — Vicknan Oct Mle — Vickuan Alfred — Vilo Saralino

Y

Yugeya Luis

INITIALES.

Propagateur Catholique — Gazettier

Maître d'hôtel à bord de la Guyanne

R. W. TALIAFERRO, Maître de Poste

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL. MARS 1868.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaire qui les intéresse, les personnes dont les noms suivent —en cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au consulat.

B — Barbot, cordier — Bressais — Bonsouvrier — Beck Nicolas — Bidel Mme et ses enfants — Barbe Mme, née Gomer — Blaise Jean

C — Charmoine Paul — Colin Frederic — Camera Auguste — Cajus Mme, née Catoire — Crombeck Auguste

D — Doget Dominique — Dorand Andre — Dupont Joseph — Daccta M et Mme — Depas M. et Mme — Dufour Numa — Dufour Antoine — Dioné Edouard — Drouille Alexis — Deniset Pierre Charles — Desmousseaux Pierre

E — Estampo Pierre — Espagnac Jn Florentin

F — Féré Ligé Bernard — Fourtier Mme Vve, née Bujol

G — Faloy Ernest — Girod François — Guy Charles — Gallard Auguste — Guerin Mme Vve née Catoire — Gaillain Théophile — Gimbert Isidore — Glaise Mme née Meunier

H — Hamilton Mme née Julie Hollett — Hisler Antoine

J — Jacob Nicolas

K — Krallie Jacques

L — Lemort François — Lapuyade Pierre — Lacassin Auguste — Le Son Louis — Lamba et François — Lévy, restaurateur — Labite Pierre — Lapeno Mme née Vautier

M — Mescune Mme — Marron Louis — Marjolet Pierre — Malaise Mme — Maury Philippe — Mahol Auguste — Mictane François — Meniuguet Paul

O — Ouard, le docteur — Ollivier Louis

P — Predsee Philippe

Q — Quartier Arsène Mme Vve

R — Ravel Léon — Ruffet Jacques — Raybaud Eusèbe — Raybaud Auguste

S — Soudine Jules — Sautin Ernest

T — Toulouse Laborie — Tochon Edouard — Thomas Nicolas

V — Valentoney Louis Mme Ve — Vincent Eugène — Vaisac Jules — Vendel Benedick

W — Wolf Françoise Mlle

La chancellerie du Consulat de France sise rue St Louis No 11, entre celles de Chartres et de la Vieille Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi.

1er mars

Loterie de l'Etat de la Georgie,

Au Profit de l'Asile des orphelins de maçons

PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 7 MARS —No 222

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
27	4	71	24	35	77	12	41	57	40	58	65	17		

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les listes ainsi que les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au "General Office," No 40 de la rue St-Charles, où l'on peut les voir.

Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.

DAVE C. JOHNSTON, Agent.

5 fév—1m

Billets de Ville au Pair.

JE prendrai au pair tous les petits billets de ville qui me seront donnés en paiement, pour rafraîchissements ou marchandises prises dans mon établissement, coin Canal et Bourbon. Bellanger's Old House.

8 mars—3f — F. DUMONTEIL

Cow Peas.

500 BOISSEAUX, en débarquement du "Grape Shot", arrivé de Charleston, et à vendre par J. C. MURPHY & CO., Rue Poydras, No. 34.

8 mars—3f

Charrettes et Mulets à vendre à bon marché.

S'adresser rue Toulouse, entre Dauphine et Bourgogne, l'ancienne écurie Van Rooten. 8 mars—4f

Avis important.

Le soussigné offre d'envoyer aux personnes responsables qui le désirent, une machine patentée à laver qu'il laissera, à l'essai, le temps nécessaire pour en connaître les mérites; il enseignera la manière de s'en servir.

La Machine est simple et très économique; elle emploie, pour blanchir, moins d'eau, beaucoup moins de savon et de temps que toute autre méthode; elle sert également à passer au bleu et à amidonner.

Le soussigné garantit que la Machine ne laisse rien à désirer pour la perfection du blanchissage, qu'elle ne déchire pas le linge ni n'arrache les boutons, attendu qu'il n'y a pas de frottement.

Il y a attaché à la Machine un pressoir très ingénieux et parfait de tout point : le linge, en passant entre ses cylindres, n'est point déchiré. Il sort sec et bon à être repassé; les pièces les plus fines, les plus fortes ou les plus grossières peuvent y passer sans peine.

Adressez-vous au soussigné acquéreur du droit de patente pour l'Etat de la Louisiane, et une de ces machines (Magnolia Washing Machine) vous sera envoyée sans frais.

L. A. GAILLARD, No 105, rue Poydras, Nlle-Orléans.

25 fév—3m Mar. V. et D

Dissolution.

D'UN commun accord la société connue sous le nom de Voisin & Drouet, est dissoute à partir du 7 courant.

EDOUARD DROUET liquidera les affaires de la maison.

A. D. VOISIN. EDW. DROUET.

Edouard Drouet continuera les affaires de commission pour son propre compte. EDW. DROUET.

7mars—1M

AVIS.

MA femme Joséphine Maillet, ayant quitté le domicile conjugal, je préviens le public qu'à partir de cette date, je ne suis plus responsable d'aucune dette qu'elle pourra contracter.

Nlle Orléans, 6 mars 1868. PIERRE MONVOISIN.

7mars—2f

Forge à Vendre.

A vendre, à l'amiable, une FORGE et ses accessoires. Ladite forge ayant une bonne clientèle. S'adresser rue Ste Anne, No 374, entre Prieur et Johnson.

7 mars—3f

Belle Grocerie à vendre.

Occasion rare.

Cette Grocerie est située dans l'un des meilleurs quartiers de la ville. Le propriétaire n'ayant pas le temps de s'en occuper, l'offre en vente à des conditions très avantageuses. Une propriété foncière pourrait être prise en échange, ou l'arrangement pour le fonds, et prix, on la fera accepter en paiement des billets. Située vis-à-vis de la Halle Tremé, au commencement du jour où les carrés s'ouvrent.

La grocerie a été mise tout en même temps que le fonds de la grocerie sera remise en même temps à l'acquéreur.

S'adresser, 168 rue d'Orléans. 7 mars—6f

A vendre.

La nouvelle grocerie située au coin des rues Ste-Anne et Mire, ayant un grand débit de bonne clientèle. On la vendra à bon marché avec le transfert d'un long bail de la propriété.

S'adresser à F. REICHMANN, au coin des rues Ste-Anne et Mire.

7mars—6f

Salle de la Société de Bienfaisance Crescent et Star des Jeunes Gens.

Nlle-Orléans, 6 mars 1868.

LES officiers, les membres actifs et honoraires de cette Société sont requis d'assister à l'assemblée mensuelle régulière qui aura lieu DIMANCHE PROCHAIN, 8 courant, à MIDI. L'exactitude est requise, car des affaires importantes seront soumises à la Société.

WM. E. FITZGERALD, Président. GEORGE EMILE STONE, Secrétaire.

Avis aux Négociants.

LE DR. DAILEY, agent spécial du Département des Postes, et M. TALIAFERRO, Maître de Poste, ont été autorisés de nous autoriser à avoir, à ce bureau, No 44 de la rue Caron et, un sac aux lettres ouvert jusqu'à QUATRE heures de l'après midi, pour recevoir les lettres qu'il aurait pour être transportées par le chemin de fer de Jackson et du Nord. Les lettres ne devront être envoyées au bureau de poste avant TROIS heures de l'après-midi.

F. E. WILLIAMS, Surintendant général du grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

6 mars—3f

RAMIE——RAMIE.

M. A. FERY ayant nommé agent pour la vente de RACINES DE RAMIE provenant de son habitation dans la paroisse St Jacques, en offre au plus bas prix du marché et en quantité de pieds au gré des acheteurs.

S'adresser à MM BOULIGNY & ESCLAPON, Négociants-commissionnaires, rue Baronne, No 43. D. M. ENSWORTH, Marchand de graines de jardinage, de Landreth, Rue Gravier, No 113.

6 mars—1m — Nlle-Orléans.

Demande de couturière.

UNE famille européenne, demeurant sur le chemin de fer de Jackson, à 10 heures de la Nouvelle-Orléans désire s'attacher une jeune fille qui taille ciel et peut se servir de la machine à coudre. On exige qu'elle soit de plus à simple, et ou non garçon pour faire des habillements d'enfants, et un bon anglais, prit, l'anglais et l'allemand. S'adresser de 10 heures à midi, à M. Auguste Kocn, rue du Canal, No 125.

6 mars—3f

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 4 mars 1868.

DANS le but de préparer une liste des actionnaires qui devront voter samedi prochain, sur la réduction du capital de cette banque, aucun transfert d'actions ne pourra se faire du 5 au 8 courant.

N. AUGUSTIN, Caissier.

5mars—4f

En débarquement du navire Guipuzcoano, de Bordeaux.

30 Demi barils Olives Verdales, très fraîches, 10 do do Capres fines, 5 do do Cornichons à l'estragon, 2 barils vin "Alicante" 1860

A vendre par J. PLAISENT, No 8 rue St-Louis.

5 mars—6f

En magasin.

25 Barriques vin "Bandol" corsé,
75 do Vieux St-Georges, pour familles,
20 do vin vieux, Côtes de Fronsac, pour familles, 1ère qualité,

10/4 vieille eau-de-vie "Cognac", Godard Frères, 50/4 vin Oporto, "Guille Frères," Barcelonne, 25/4 Sherry extra do do, 20 barils Vinaigre de vin blanc, Muscat de Frontignan, Grenache, Vin blanc, etc. etc.

J. PLAISENT, No 8 rue St Louis.

5 mars—6f

Mr. J. GALINIER

A transféré son magasin

Au No. 101, rue Royale, ENTRE ST-LOUIS ET CONTI.

Grand déballage de marchandises de printemps et d'été.

Toutes les NOUVEAUTÉS FRANÇAISES en ARTICLES DE MODES seront offertes aux acheteurs.

Prix très avantageux pour du comptant.

5 mars—1m

EXPOSITION UNIVERSELLE. FLEURS, PLANTES, ROSIERS, BULBES ET ARBRES FRUITIERS, VIGNES &c. No. 98, Rue de Chartres.

M. A. ROSSA a l'honneur d'annoncer à Messieurs les amateurs qu'il vient d'arriver tout récemment de France avec une grande et riche collection de plantes de toute espèce choisie avec soin, suivant par élégance de la forme que par la richesse des variétés. Le tout à des prix modérés. Un catalogue sera délivré aux personnes qui l'honoreront de leur visite. 5mars—4

AVIS.

LE beau navire français GUIPUZCUANO, capitaine Giraud partira pour le Hâvre, dans le plus bref délai.

Pour passage à la chambre, ou navire ayant de magnifiques emménagements, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue Hopital, ou à C. CAVAROC, No 5 Passage de la Bourse.

5 mars—6f

POUR GÊNES—Le fin trois mâts CRISTOFORE COLOMBO, capitaine Oreo, ayant son chargement engagé, pu tire sous peu pour Gênes. Pour passage, ayant d'excellents emménagements, s'adresser au capitaine, à bord, poteau 45, Quatrième District ou à ANT. LANATA, 9 et 11, rue Jefferson, entre Levée et Chartres.

5mars—8f

Avis.

BANQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Nlle Orléans, 24 février 1868

LE 1er MARS, cette Banque sera transférée à l'angle de la rue du Canal et du passage de la Bourse.

N. AUGUSTIN, Caissier.

29 fév—8f

T. B. MOORE,

Poseur d'installations de gaz et plombier,

84.........RUE BARONNE.........84

ANNONCE au public qu'il vend, en ce moment, tout son stock d'installations au prix coûtant, au comptant. Il pose les installations de gaz dans les maisons, aux prix les plus raisonnables. Il a constamment des baignoires, des installations de lieux d'aisance, des robinets &c.

24fév—1m

ENDUIT DESSICATEUR contre l'humidité des murs.

J'AI cru devoir faire connaître, dans l'intérêt de ceux qui souffrent à cause des appartements humides et malsains qu'ils habitent, qu'ayant composé un ciment spécial pour intercepter l'humidité des murs, je suis à même de rendre les chambres, magasins ou appartements du rez-de-chaussée aussi sains et secs que ceux des étages supérieurs. Je puis aussi me charger d'établir les planchers en bois, au niveau de terre de manière que garantie de toute humidité il se conserve indéfiniment.

La qualité du ciment composé étant de beaucoup supérieure à celle du ciment ordinaire ne diffère que peu dans la hausse et l'économie ne que peu de chose au prix. Trois jours suffisent pour le rendre dur comme fait sur état de sécheresse et inaltérable indéfiniment.

L. CRUSON, No 114 et 116 rue Bourbon

25 fév—1 m

Couturières.

ON demande pour le Théâtre de l'Opéra deux bonnes COUTURIÈRES qui seront employées immédiatement. S'adresser à Mme Calabresi. 4 mars

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky

POUR LE 7 MARS— CLASSE 214. Plan de Police.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
77	1	32	33	12	67	40	56	68	19	9	16	59		

Le soussigné donne les renseignements et paie les lots gagnants de toutes les loteries légalisées.

C. T. HOWARD, Marchand de billets de loterie, Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries. — Le public est averti que les tirages quotidiens de la loterie de l'Etat du Kentucky sont publiés dans le Herald et le Times de New York dans l'Enquirer de Cincinnati, le Republican de St. Louis et d'autres journaux; que les tirages sont toujours exacts.

24 fév—1m — Bureau, rue St Charles, No 40.

NOUVEL ECLAIRAGE!

Huile Anchor! Huile Anchor!

HUILE NON EXPLOSIBLE, A vendre par J. L. DUJARRIC, Au No 849, rue des Remparts, (Encoignure Désirée)

4mars—1m—3fps

UNE NOUVELLE LUMIÈRE.

Anchor Oil! Anchor Oil!

PLUS d'explosion ! Un tiers meilleur marché et donnant autant que l'huile de charbon. Ni mauvaise odeur ni fumée. Il suffit de mettre un nouveau bec à la vieille lampe. La puissance de cette huile est de cinquante pour cent au-dessus de celle de l'huile de charbon; la lumière en est plus fixe que celle du gaz, elle égale sous le rapport de la beauté, de la propreté et de la sûreté.

L'huile "Anchor" est l'invention d'un chimiste expérimenté et mérite de prendre place parmi les plus grandes merveilles de notre siècle de découvertes. Elle a obtenu le seul diplôme que la Foire de St-Louis ait destiné aux huiles, et à la Foire de Cleveland, le premier prix lui a été décerné."

E. A. WENTZEL, Rue Royale, No 209, coin Dumaine, Seul agent pour la Louisiane.

☞ On demande des agents — 22 fév—1m

Jos. P. COULON,

(Successeur de Price et Coulon,) PLOMBIER, Rue du Camp, No. 106, après la rue Poydras.

AGENT pour la vente des Fourneaux de cuisine "Defiance" de Mott. Il est prêt à fournir les installations pour bains chauds bains froids et douches; les gros robinets à bain, les tuyaux en tôl et en plomb, des pompes et tout ce qui se rattache au commerce de plombier. Il se charge, dans un court délai, des travaux de maisons et de navires.

20 oct—6m DJS

La plus grande réduction de ce jour. CARTE DE VISITE à $1 50 par douzaine.

A. CONSTANT, PHOTOGRAPHE, No 61, rue Hôpital, entre Chartres et Vieille-Levée.

MR. CONSTANT annonce à ses amis et au public en général qu'étant retiré de la Société Photographique, il est maintenant préparé à prendre des portraits sur carte, au prix réduit de $1 50 par douzaine, surpassant en finesse et durabilité tous ceux faits jusqu'à ce jour.

Ambrotypes, porcelaine et ferriotypes portraits à l'huile, au pastel et à l'eau, à 50 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Portraits de personnes décédées ou malades à pris à domicile.

Le salon est ouvert TOUS LES JOURS de 6 heures du matin à 6 heures du soir.

Nota—Les personnes qui désirent envoyer des portraits en boîtes, en cadres, ou médaillons, etc. en Europe, pourront s'en procurer. M. Constant qui fera parvenir tous les portraits envoyés à ce qu'il...

12 janv—2 m — fp—PP

EXTRAIT DE CALDWELL.

HUILE qui rend aux cheveux gris leur couleur primitive et soulage promptement les rhumes névralgiques de la tête. Elle a un effet des plus marqués sur le système flexible et interne, et en favorise la croissance. Inutile de se servir des cheveux, qui d'opérer la préparation qui, de reste, ne tache ni la coiffure ni l'oreiller.

A vendre par tous les principaux chimistes et pharmaciens et au dépôt de M. Felix Sarou, rue Baronne, No 14. G. H. CALDWELL, propriétaire de la recette.

Hôtel des Etrangers, rue de Chartres, No 120, Nouvelle-Orléans, le 15 janvier 1868.

Après avoir soumis à une épreuve le CALDWELL EXTRACT pour les cheveux, et en avoir fait l'application moi-même, j'ai reconnu que c'est une des meilleures compositions reconnues jusqu'à ce jour. En foi de quoi j'ai apposé ma signature.

FELIX SAROU, Importateur de cheveux, dépôt No 14 rue Baronne, près Canal.

19 jan—PP—D Mero V

La Malle des Eta s-U is, ENTRE La Nlle-Orléans et New-York.

ET TOUTES LES VILLES DE L'EST.

Sera transportée, par ordre, via le GREAT MIDDLE ROUTE (Grande voie du Centre), via HUMBOLDT et LOUISVILLE.

à cause de sa rapidité et les facilités plus grandes offertes par cette ligne.

La Compagnie du Chemin de Fer de Louisville et de Nashville à le contrôle de tout la ligne entre Memphis et Louisville c'est la seule ligne qui a deux convois tous les jours de Memphis à l'Est.

A Louisville, il y a quatre convois quotidiens pour les points de l'Est.

Les billets par la voie de Humboldt peuvent servir pour la voie de Nashville à l'option des passagers.

Pour les détails et pour les billets, s'adresser au Bureau, au coin des rues Camp et Commune, et au dépôt du chemin de fer de Jackson.

A. W. ROUNTREE, Agent Général du Sud.

1er mars—1m

Vermicelli, Vermicelli,

MACARONI. MARRONS

1000 caisses VERMICELLI et MACARONI d'Italie. A vendre par F. AVET & CAMBON.

29 fév—8f — Rue de la Vieille-Levée, No. 59 et 61.

Vins d'Espagne exclusivement.

EN MAGASIN, D'IMPORTATIONS RÉCENTES.

60 quarts de pipe vin vitaina de table "St Vincente"

30 Barillets—vins de dessert des marques suivantes: Macabeo, Garnacha, Rancio, Sherry et Porto.

125 Barillettes olives espagnoles. A vendre par M. PESANT agent, No. 3, Carondelet.

26 fév—1M

A LOUER.

ECURIE, REMISE et GRANDE COUR, propres pour plusieurs voitures et chevaux, charrettes, etc., &c. S'adresser chez J Barre sellier, rue Bourbon 204, entre Dumaine et St Philippe.

J. Barre annonce au public qu'il a reçu un assortiment de sellerie, harnais, selles, brides et de fouets de chasse—par le steamship Panthéon, venant du Havre. Rue Bourbon, 204, entre Dumaine et St Philippe.

26 fév—3—f—f 28

A VENDRE

UNE GRANDE TOMBE (avec un terrain) touchant à celle de M. St Romes, dans la rue St-Louis, près la rue Claiborne. S'adresser au No 176 à la rue du Camp, près Julie.—Egalement, un cottage complètement meublé, (à vendre ou à louer) situé à Mandeville, sur le bord du Lac. Hôtel François—ou à Crimeville, non meublé, ayant huit chambres, cuisine, écurie, poulailler, et un grand jardin—dans la rue des Champs-Elysées, No 145, près la rue Amour. Le loyer est très modéré. S'adresser au No 176 de la rue du Camp.

25 fév—1m

Etat de situation de la Banque des Marchands le 24 février 1868, avant la reprise des opérations actives.

PASSIF.

Capital—8 472 actions à $50			$254,160 00
Dépôts individuels	$4,478 93		
Dû aux Banques et banquiers	437 40		
Dividendes non payés	5,865 00		
Check sur New York (non payé)	38 70		14,251 03
Circulation			19,015 00
			$35,266 03

ACTIF.

En caisse	$36,875 30 évalué à		$36,875 30
Effets à recevoir	16,599 78	"	16,599 78
" protestés	193,179 07	"	58,000 00
100 bons de la ville de la N O en faveur des chemins de fer	100,000 00	"	65,000 00
100 bons du Chemin de fer de Jackson, 1ere hypothèque	100,000 00	"	65,000 00
40 actions de la Banque des Marchands prises en règlement	1,200 00	"	800 00
Coupons d'intérêt, passé dû	360 00	"	310 00
Maison de banque et lot	27,000 00	"	
Propriétés foncières	42,000 00	"	42,000 00
Installations de la nouvelle banque	2,500 00	"	2,500 00
	$502,714 21		$286,?? 17

1er mars—10j — THOS. L. DIX, Caissier.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Pelican,

Rue du Camp, No 28, Nouvelle-Orléans.

LES risques d'incendie, de rivières et de mer y sont pris aux taux du tarif. CHAS. ROMAN, Président.

M. A. TARLETON, Secrétaire.

A une réunion de la direction qui a eu lieu le 17 décembre 1867 M. CHAS. ROMAN a été réélu président et M. TARLETON, secrétaire.

Directeurs:

Chas. Roman, — Wm. A. Shropshire, — B. L. Millaudon, — F. A. Peterson, — T. Banly Blanchard, — S. N. Moody, — Thos. C. Pavas, — E. Gig el, — Domingo Fatjo, — Saml. W. Todd. — Arthur Forstall

—INSPECTEUR MARITIME— R. L. Robert...

Banque City Nationale de la Nlle-Orléans, Nlle-Orléans, Lex. 25 février, 1868.

LE 24 du courant, à une assemblée annuelle des actionnaires de cette banque, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année courante:

C. T. Buddecke, — Louis Schneider, — Fred. DeiBondio, — Wm. Edwards — Edw'd Conery, — Henry Abraham, — Jno. Marks, — Frank Roder, — Hern Ree

Et, aujourd'hui à une réunion des Directeurs, M. C. T. Buddecke a été réélu Président de la banque.

26fév—1m — JULES CASSARD, Caissier.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.

Bureau, rue du Camp, No 78, coin Natchez.

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867...

Pertes, taxes, dépenses, réassurance &c. payés dans la même période...

Actif le 31 décembre 1867...

Cette Compagnie continue à assurer aux taux courants de primes, contre les risques d'incendie, de rivières, et contre les pertes et les avaries sur ses parties de tous enumérés.

ALFRED MOULTON, Président. WM M. PERKINS, Vice Président.

A. W. HUNTER, Secrétaire.

—Directeurs.—

J. M. Allen, — J. H. Nicholson, — F. K. Converse, — A. Moulton, — J. C. Churchill, — A. H. May, — R. F. Ettell, — J. E. Moore, — Robt. Hare, — Wm M. Perkins, — J. E. Isenhour, — John C. Rogers.

21 fév—1m — 52jours.

CONSERVEZ VOS DENTS. J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN-DENTISTE, 196.......RUE DU CANAL.......196 entre Bourgogne et Remparts, où il se charge à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.

10 mai—6M PP